

RAPPORT INTÉGRÉ
2021

► **NOURRIR
UN LIEN DURABLE**



AGRIAL
*Cultiver nos racines,
s'ouvrir au monde*

NOTRE MISSION

Chez Agrial, notre mission est de toujours mieux satisfaire la diversité des besoins des consommateurs, en développant une coopérative innovante et créatrice de valeur partagée, pour répondre aux aspirations de nos agriculteurs-adhérents.

NOS VALEURS



SOMMAIRE



► **COOPÉRER**
au service d'un modèle
démocratique et solidaire

- 6 Une coopérative de filières, de l'agriculteur au consommateur
- 8 Des marques, reflets du savoir-faire de nos producteurs
- 10 L'ancrage local, moteur de notre développement
- 12 Un modèle démocratique de proximité
- 14 Des équipes engagées pour créer de la valeur
- 16 « Les adhérents et salariés sont notre plus grande richesse »



► **FAIRE GRANDIR**
les femmes et les hommes
d'Agrial et leurs territoires

- 26 Travailler où il fait bon vivre
- 28 Handicap : tous concernés
- 29 Sécurité : tous engagés
- 30 Main dans la main avec nos adhérents
- 32 Acteur engagé de nos territoires



► **PRÉSERVER**
la Terre et le vivant

- 38 Notre ambition en faveur du climat
- 40 Accélérer notre transition vers l'agroécologie
- 42 Préserver les ressources
- 44 Lutter contre tous les gaspillages



► **NOURRIR**
avec des produits sûrs,
sains et de qualité

- 48 Branche Agricole
- 54 Branche Lait
- 58 Branche Légumes et Fruits frais
- 62 Branche Viandes
- 66 Branche Boissons



► **CRÉER DE LA VALEUR**
partagée et durable

- 72 Notre partage de la valeur créée
- 73 Résultats du Groupe
- 75 Résultats de la Coopérative
- 78 Nos indicateurs de développement durable



COOPÉRER

AU SERVICE D'UN
MODÈLE DÉMOCRATIQUE
ET SOLIDAIRE

Jérôme, agriculteur-adhérent et Thierry, conseiller autour de Brécey (50)

UNE COOPÉRATIVE DE FILIÈRES, DE L'AGRICULTEUR AU CONSOMMATEUR

Nous construisons un modèle coopératif durable, basé sur la complémentarité de nos activités et créateur de valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes, de l'agriculteur au consommateur. La diversité de nos métiers et notre expertise de la graine à l'assiette nous permettent d'accompagner nos adhérents tout en préservant l'environnement, afin de garantir une alimentation sûre et saine pour tous.

11 PRODUCTIONS

-  CÉRÉALES
-  SEMENCES
-  LÉGUMES
-  POMMES
-  VOLAILLES
-  ŒUFS
-  PORCS
-  BOVINS
-  LAIT DE VACHE CONVENTIONNEL
-  LAIT DE VACHE BIO
-  LAIT DE CHÈVRE

1,7
milliard d'euros

C'est le montant des matières premières achetées par Agrial auprès de ses agriculteurs-adhérents chaque année.

80%

C'est la part des matières premières d'Agrial transformées localement, à moins de 200 km du lieu où elles sont produites.

6
millions*

C'est le nombre de personnes que les produits d'Agrial permettent de nourrir sur une année.

* Calcul de notre potentiel nourricier annuel selon la méthode Perfalim

5 RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

-  GRANDE DISTRIBUTION
-  RESTAURATION HORS DOMICILE
-  INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE
-  GRAND EXPORT
-  MAGASINS DE DISTRIBUTION RURALE

ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS

-  RÉSEAU TERRAIN
-  AGRO-FOURNITURE
-  MAGASINS DE PROXIMITÉ
-  AGRO-ÉQUIPEMENT

4 FILIÈRES DE TRANSFORMATION

-  LAIT
-  LÉGUMES ET FRUITS FRAIS
-  VIANDES
-  BOISSONS

DES MARQUES,

reflets du savoir-faire de nos producteurs

Agrial a bâti son modèle autour de marques fortes, proposant des produits sains et savoureux. Grâce à la passion et au savoir-faire de nos agriculteurs-adhérents et de nos salariés, nous offrons aux consommateurs une alimentation équilibrée, responsable et accessible au plus grand nombre, du petit-déjeuner au dîner.

5

branches d'activités



59

marques



900

produits



Découvrez des vidéos de recettes réalisées à base de produits Agrial, fruits du savoir-faire de nos agriculteurs-adhérents et de nos salariés !

AGRICOLE



LAIT



LÉGUMES ET FRUITS FRAIS



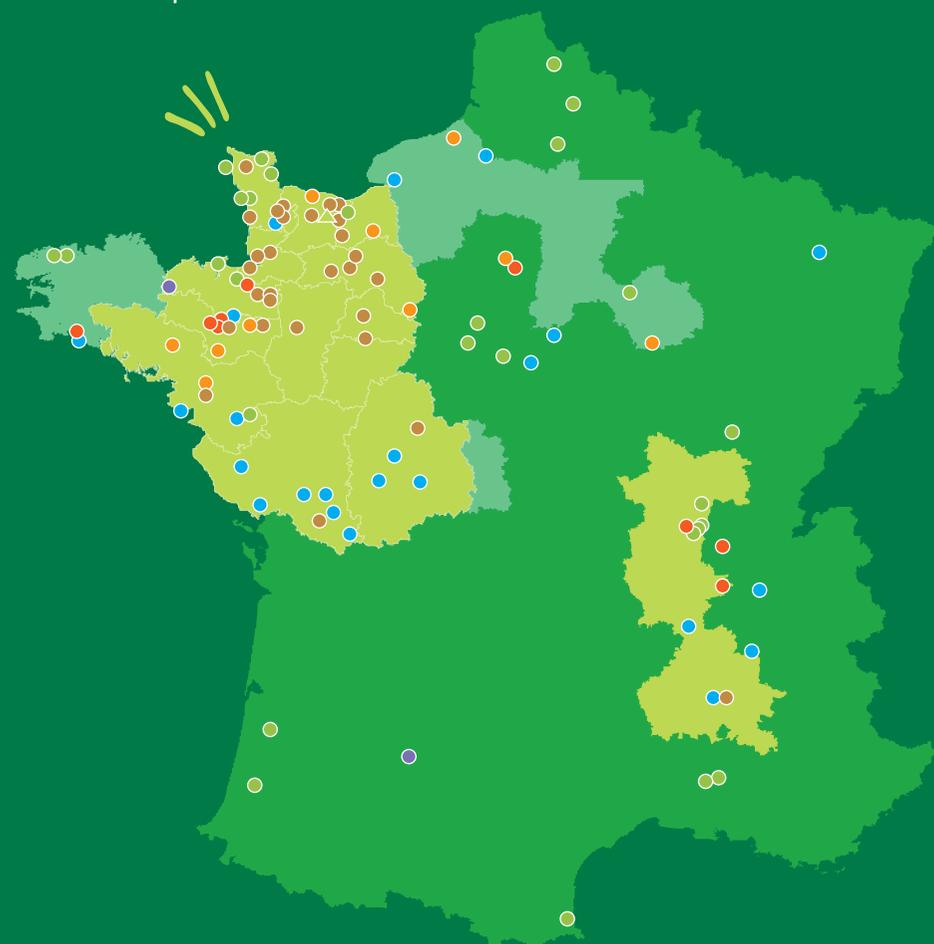
VIANDES

BOISSONS



L'ANCRAGE LOCAL, MOTEUR DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

▶ Ancré dans le Grand Ouest de la France et la région lyonnaise, notre territoire coopératif est le socle de la relation de proximité qui nous unit avec nos agriculteurs-adhérents. L'ambition de nous développer sur des marchés créateurs de valeur nous conduit à disposer d'implantations industrielles en Europe, en Afrique et en Amérique du Nord.



22 200 salariés
dont **13 000** en France

11
pays d'implantation

- Territoire de la Coopérative
 - Adhérents de la Coopérative hors régions
 - Branche Agricole
 - Branche Lait
 - Branche Légumes et Fruits frais
 - Branche Viandes
 - Branche Boissons
 - Start-up
- Effectifs moyens équivalents temps plein

EUROPE

16 550 salariés

Allemagne, Belgique,
Espagne, France, Italie, Pays-Bas
et Royaume-Uni

AMÉRIQUE DU NORD

350 salariés

Canada et États-Unis

AFRIQUE

5 300 salariés

Maroc et Sénégal

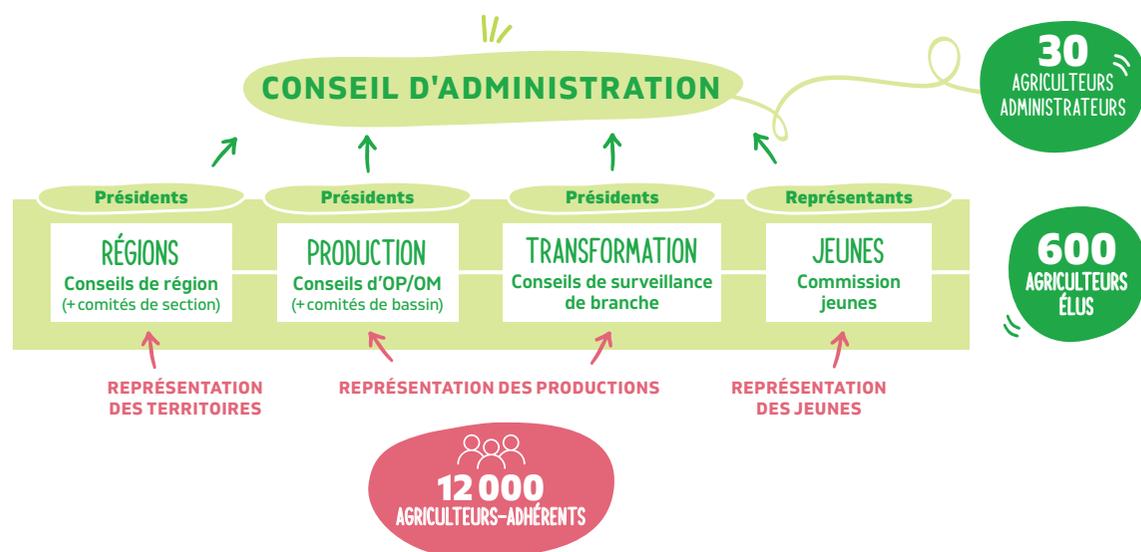
UN MODÈLE DÉMOCRATIQUE DE PROXIMITÉ

En tant que coopérative, la gouvernance d'Agrial repose sur le lien fort entre les agriculteurs-adhérents et leurs représentants, la recherche permanente de l'équilibre et du consensus, un principe de subsidiarité à même de prendre les décisions au bon niveau de décentralisation, ainsi qu'une répartition claire des responsabilités entre les élus et l'équipe de direction.

Présidé par Arnaud Degoulet, producteur en Sarthe, **le Conseil d'administration est exclusivement composé d'agricultrices et d'agriculteurs élus.** Son rôle est de définir, valider et contrôler les orientations stratégiques et grands projets d'Agrial.

Fruit d'une longue histoire, notre Coopérative a été pionnière en accordant depuis son origine une égale représentation entre les territoires et les filières dans sa gouvernance, autour de 14 régions, 9 organisations de production et 5 branches d'activité.

Chaque agriculteur peut ainsi faire entendre sa voix et prendre des responsabilités dans la Coopérative : nous comptons ainsi plus de **50 instances d'échanges dans lesquelles 600 agriculteurs, élus par leurs pairs** selon le principe démocratique « **un Homme = une voix** », participent à la vie de l'entreprise.



La nouvelle Charte de gouvernance d'Agrial validée par le Conseil d'administration

▼ Socle de la gouvernance de la Coopérative aux côtés de ses Statuts, son Règlement intérieur et son Code de conduite, cette Charte est le fruit d'un intense travail d'élaboration et de réflexion mené en 2020 et 2021.

Après son adoption en Conseil d'administration en décembre 2021, elle sera soumise au vote des adhérents réunis en Assemblée générale en mai 2022.

Si elle consacre sur le fond la continuité des principes de gouvernance d'Agrial depuis de très

nombreuses années, elle constitue pour autant une réécriture totale par rapport aux précédents documents. En plus de « fiches » par instances, elle comprend notamment la Charte de l'administrateur Agrial, les rôles et engagements de l'élu ainsi que la Charte du manager Agrial.

Le Conseil d'administration

Bureau

- 1 **Arnaud Degoulet**
Président
- 2 **Bernard Guillard**
1^{er} vice-président
- 3 **Jean-Luc Duval**
2^e vice-président
- 4 **Pascal Le Brun**
3^e vice-président
- 5 **Sébastien Chevalier**
4^e vice-président

- 6 **Philippe Potier**
Secrétaire
- 7 **Mickaël Lamy**
Trésorier
- 8 **Sonia Boudet-Guth**
- 9 **Fabrice Fortin**
- 10 **Philippe Marie**
- 11 **Bruno Martel**

Autres membres

- 12 **Pierre-Joseph Aufranc**
- 13 **Richard Boyer**
- 14 **Sébastien Cantet**
- 15 **Pascal Carreau**
- 16 **Jean-Luc Chéreau**
- 17 **Éric Coignard**
- 18 **Benoît Drouin**
- 19 **Didier Duclos**
- 20 **Éric Guellaff**
- 21 **Jacques Laborde**
- 22 **Olivier Labour**
- 23 **Frédéric Lecerf**
(absent sur la photo)
- 24 **Catherine Leffray**
- 25 **Éric Lemonnier**
- 26 **Alain Louvet**
- 27 **Dominique Marquer**
- 28 **Sébastien Nogues**

Représentants des jeunes adhérents

- 29 **Vanessa Guichard**
- 30 **Guillaume Louvel**



Les commissions et comités du Conseil d'administration

Commission agrofourniture : **Philippe Potier**
Commission nutrition animale : **Philippe Marie**
Commission distribution rurale : **Sébastien Nogues**
Commission agroéquipement : **Didier Duclos**

Commission vie coopérative : **Fabrice Fortin**
Commission finances : **Mickaël Lamy**
Commission prospective : **Jean-Luc Duval**
Commission développement durable : **Mickaël Lamy**

Comité de rémunération : **Arnaud Degoulet**
Comité d'indemnités : **Fabrice Fortin**
Comité d'audit : **Dominique Marquer**
Comité d'éthique : **Pierre-Joseph Aufranc**

DES ÉQUIPES ENGAGÉES POUR CRÉER DE LA VALEUR

Composé de dirigeants salariés de l'entreprise, le Comité exécutif propose puis décline la stratégie d'Agrial, validée par le Conseil d'administration. Celle-ci se structure depuis 2017 dans le cadre du plan stratégique Horizon 2025.

Portée par Ludovic Spiers, l'équipe de direction assure le management des 22 200 salariés en France et dans le monde, qui œuvrent au quotidien pour accompagner les agriculteurs-adhérents et nourrir la population.

Le Comité exécutif

De gauche à droite :

Marc Roubaud
Directeur général de la branche Boissons

Stéphane Poyac
Directeur général de la branche Viandes

Sarah Deysine
Directrice du projet coopératif, de la RSE et de la communication

Thomas Guerton
Directeur des ressources humaines

Ludovic Spiers
Directeur général d'Agrial

Jean-Marc Faujour
Directeur général de la branche Légumes et Fruits frais

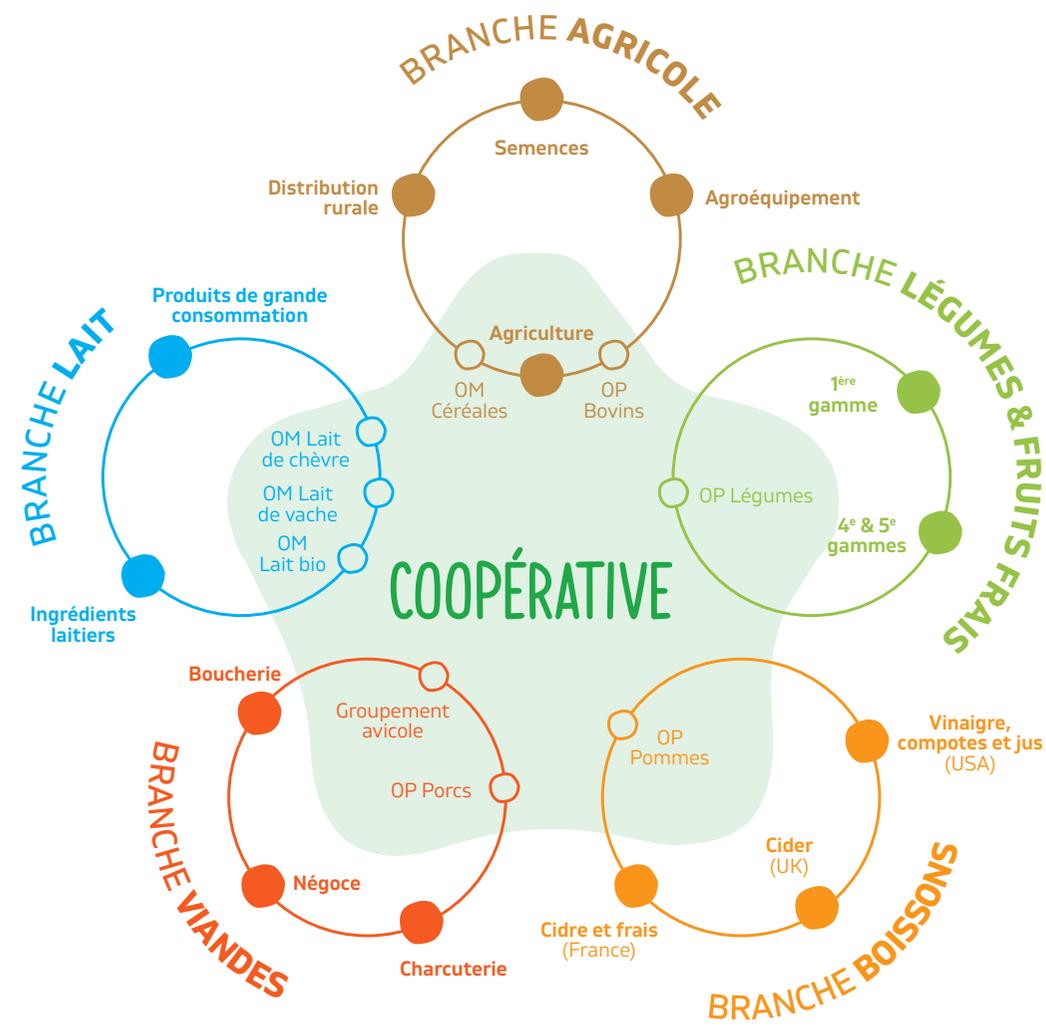
Gilles Rabouille
Directeur général de la branche Lait

Yves Jacobs
Directeur finances et opérations

Nicolas Laigle
Directeur général de la branche Agricole

Lancé en 2017, Horizon 2025 est avant tout une dynamique d'hommes et de femmes, agriculteurs et salariés, fiers de leurs métiers, profondément engagés et ouverts au progrès. Déclinée dans chacune des branches et des fonctions, elle impulse et structure la croissance de la Coopérative.

UNE ORGANISATION OPÉRATIONNELLE AUTOUR DE 5 BRANCHES D'ACTIVITÉS



○ Nos organisations amont
● Nos pôles et business units
OM : Organisation de Métier
OP : Organisation de Producteurs





« Les adhérents et salariés sont notre plus grande richesse »

C'est en visioconférence qu'un adhérent, une salariée et une consommatrice ont interrogé le Président et le Directeur général d'Agrial. Un échange convivial autour du contexte agricole, des priorités de la Coopérative, des attentes des consommateurs et de l'importance d'agir pour lutter contre le réchauffement climatique.

Arnaud Degoulet, agriculteur à Noyen-sur-Sarthe (72) et Président d'Agrial (à gauche)
Ludovic Spiers, Directeur général d'Agrial (à droite)

Jérôme, agriculteur à Bouloir (72)

Sabrina, ingénieure chargée de projets industriels à l'usine Florette de Mâcon (71)

Annick, consommatrice des produits de la Coopérative (14)

Sabrina : Quel bilan tirez-vous de cette année 2021 ? A-t-elle été de nouveau impactée par la crise sanitaire ?

Arnaud Degoulet : 2021 a été une année atypique et imprévisible. Les productions agricoles sont globalement en progression, à l'exception notable du porc qui subit la baisse des importations chinoises et la fièvre porcine africaine. Les cours mondiaux sont porteurs voire euphoriques du fait de la reprise économique, mais ils s'accompagnent d'une flambée des intrants agricoles, impactant les coûts de production des adhérents de la Coopérative. À l'issue de cette année, je reste confiant sur la

valorisation de nos productions, mais il nous faut réussir à gérer cette forte variabilité à l'échelle de nos exploitations, obligeant à la prudence.

Ludovic Spiers : L'année a été délicate pour nos activités agroalimentaires. Nous avons de nouveau dû gérer de longues périodes de fermetures de restaurants dans nos différents pays et la gestion de l'épidémie sur chacun de nos sites. Mais les deux facteurs qui nous ont le plus impactés sont indéniablement les inflations, qu'il s'agisse des matières premières ou du reste (emballages, énergies, matériaux...) et les pénuries, notamment de main-d'œuvre et de transport. Au

Royaume-Uni, la situation est encore plus préoccupante en raison de l'impact du Brexit.

Jérôme : Nous connaissons les mêmes difficultés de main-d'œuvre sur nos exploitations, quelles solutions peut-on trouver dans les usines ?

LS : La période actuelle nous rappelle en effet à quel point les femmes et les hommes qui constituent Agrial, sur tous les maillons de notre chaîne de valeur, sont notre plus grande richesse. Il faut donc réussir à attirer les talents, les former, évidemment garantir leur sécurité au travail puis fidéliser les



collègues, notamment en leur proposant des parcours adaptés à leurs attentes. Sabrina, tu es à cet égard un exemple de ce que nous souhaitons développer : tu es entrée en alternance, as pu acquérir une expérience internationale sur nos sites en Angleterre et en Espagne, et tu apportes désormais tes compétences en tant qu'ingénieure dans l'usine de Mâcon.

pétences des équipes, notamment pour la conduite des machines. Loin des craintes que l'on pouvait avoir il y a quelques années, la robotisation ne remplace pas l'Homme, bien au contraire, elle est complémentaire et enrichit son poste de travail.

Annick : Vous évoquez la digitalisation, est-ce que votre démarche va jusqu'aux produits finis ?

LS : Oui la digitalisation doit être pensée tout au long de notre chaîne de valeur, de l'agriculteur au consommateur. Cela permet d'optimiser nos flux, d'avoir une gestion en temps réel, mais aussi de pouvoir donner encore plus d'information au consommateur. La traçabilité est un facteur important de réassurance ; en tant que Coopérative, nous avons une carte à jouer pour valoriser nos filières vertueuses et de proximité.

AD : Nous avons également beaucoup progressé depuis deux ans sur la digitalisation à l'amont. Le nouveau portail « MonAgrial » facilite la gestion quotidienne des

adhérents de la Coopérative en leur donnant accès en temps réel à leurs données d'exploitation ainsi qu'à de nombreux outils, c'est un gain de temps précieux. Nos nouveaux sites de e-commerce LaMaison.fr et Agrialpro.fr rencontrent aussi un franc succès et soulignent à quel point ruralité peut rimer avec modernité et praticité.

Sabrina : Travailler dans une entreprise moderne est important, mais ce qui compte le plus à mes yeux c'est qu'elle soit exemplaire sur le plan environnemental. Est-ce une priorité pour Agrial ?

AD : Notre modèle coopératif, notre organisation en filières et notre ancrage local sont déjà en soit des réponses. Beaucoup parlent de circuits courts, parfois pour des volumes anecdotiques, mais 80% des matières premières que nous transformons dans nos usines sont produites à moins de 200 km. La Coopérative est véritablement le plus court chemin du producteur au consommateur. De plus, nous œuvrons réellement dans une

perspective de long terme pour valoriser les productions de nos adhérents, mais aussi celles de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Parce qu'il va considérablement modifier nos façons de produire, le réchauffement climatique est donc bien sûr un enjeu essentiel pour Agrial.

LS : Nous avons ainsi consacré l'année 2021 à élaborer notre Plan Climat à horizon 2035, qui a été validé par le Conseil d'administration en fin d'année. Il sera la pierre angulaire de notre développement au cours des prochaines années. Les solutions sont parfois complexes à trouver et mettre en œuvre, mais il mobilise déjà de nombreux collègues. Car nous devons collectivement relever un défi majeur : expliquer que l'agriculture est certes responsable d'une partie des émissions de gaz à effet de serre, mais qu'elle est aussi victime du réchauffement climatique et surtout prouver qu'elle constitue une véritable solution. Ne l'oublions pas, nous sommes le seul secteur capable de séquestrer du carbone durablement !

Jérôme : Si l'on se projette justement, comment voyez-vous l'année 2022 ?

AD : Difficile de prédire la physionomie de 2022 à l'heure où l'on échange ensemble... Souhaitons que l'épidémie soit progressivement maîtrisée, que soit évité un effet ciseau entre les coûts des intrants et les cours de nos productions agricoles, que nous parvenions collectivement à répercuter dans les prix de nos produits les inflations que nous subissons, que les aléas climatiques nous laissent enfin passer une année plus sereine, et que l'agriculture ait la place qu'elle mérite dans les débats politiques à venir...

LS : Cela fait beaucoup, mais nous sommes par nature résolument optimistes chez Agrial ! Merci à tous les trois pour cet échange très riche !

« Je suis confiant sur la valorisation de nos productions, mais il nous faut réussir à gérer cette forte volatilité à l'échelle de nos exploitations. »

« Le Plan Climat d'Agrial à horizon 2035 sera la pierre angulaire de notre développement. »

AD : Nous sommes aussi convaincus que la robotisation et la digitalisation peuvent être une réponse à cette pénurie de main-d'œuvre car elles permettent d'automatiser certaines tâches difficiles, de rendre les postes plus ergonomiques et de développer les com-



NOS ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agrial a bâti sa démarche de développement durable en œuvrant collectivement avec ses agriculteurs-adhérents, ses salariés et ses partenaires, afin de développer une agriculture et une alimentation du bien-être, socles d'un avenir durable pour toutes ses parties prenantes. Chaque année depuis 2017, Agrial identifie et revoit les enjeux sociétaux et environnementaux principaux au regard de ses activités pour définir ses engagements et décliner ses plans d'action. Urgence climatique, défis agricoles et exigences sociétales encouragent la Coopérative à poursuivre et accélérer ses efforts.

Coopérer de manière responsable et pérenne pour faire grandir les Hommes et les territoires, préserver la Terre et le vivant et proposer une alimentation saine et durable, afin *in fine* de créer de la valeur partagée : telle est la synthèse de la démarche développement durable d'Agrial que vous pourrez découvrir au cours des prochaines pages.

Déclinée en engagements et plans d'action, cette ambition apporte des réponses concrètes aux enjeux sociétaux et environnementaux que nous avons identifiés et contribue aux Objectifs de Développement Durable et au Pacte Mondial des Nations Unies qu'Agrial soutient.

Un Code de conduite éthique et responsable

Agrial liste ses principes éthiques et responsables dans son Code de conduite, reprenant notamment ses engagements en faveur de l'environnement, ses valeurs de respect vis-à-vis de toutes ses parties prenantes et ses principes en matière de prévention de la corruption, respect des droits de la concurrence ou encore de conflits d'intérêts. Ce Code de conduite est aujourd'hui déployé auprès de 89% des effectifs d'Agrial.

Le comité d'éthique, instance de gouvernance composée d'administrateurs et de cadres dirigeants d'Agrial, veille au respect et à la bonne application de ce Code de conduite. Pour sa part, le comité compliance, composé de membres opérationnels, pilote et évalue le programme de compliance du Groupe. Dans ce cadre, Agrial a lancé récemment un programme de formation en ligne à la compliance pour ses cadres-dirigeants, avec pour objectif que 100% d'entre eux l'aient suivi fin 2022.

Enfin, souhaitant que ses fournisseurs partagent ses principes et valeurs, Agrial a déployé sa charte d'Achats responsable depuis 2019 et demande à tous les fournisseurs principaux du Groupe (hors matière première) d'adhérer à sa Charte d'achats responsables et ses principes.



COOPÉRER

- Gouvernance coopérative et modèle démocratique
- Éthique et lutte contre la corruption

- ▼ Renforcer et pérenniser notre modèle coopératif
- ▼ Promouvoir l'éthique et lutter contre la corruption dans la conduite de nos affaires



FAIRE GRANDIR

- Pérennité des exploitations agricoles et renouvellement des générations
- Santé et sécurité au travail
- Qualité de vie au travail et gestion des talents
- Droits de l'Homme au travail et dialogue social
- Proximité, vie coopérative et dynamisme des territoires

- ▼ Accompagner les agriculteurs dans la réussite de leur métier
- ▼ Agir pour la sécurité, la qualité de vie au travail et le développement de nos collaborateurs
- ▼ Contribuer au dynamisme de nos territoires



PRÉSERVER

- Changement climatique
- Transition agroécologique, bien-être animal et biodiversité
- Préservation des ressources et lutte contre les pollutions
- Gestion des déchets et emballages

- ▼ Contribuer à la lutte contre le changement climatique
- ▼ Accélérer notre transition vers l'agroécologie et soutenir les pratiques agricoles à impact positif pour la planète
- ▼ Préserver les ressources et lutter contre tous les gaspillages



NOURRIR

- Qualité sanitaire et traçabilité des produits
- Naturalité et composition des produits
- Développement des filières agricoles

- ▼ Proposer une alimentation sûre et saine
- ▼ Développer des filières locales et de qualité



CRÉER DE LA VALEUR

- Création de valeur
- Partage de la valeur

- ▼ Assurer la pérennité économique de notre modèle coopératif pour mieux partager la valeur créée

■ Nos enjeux

■ Nos engagements

La méthode d'identification des enjeux extra-financiers utilisée par Agrial est présentée dans la note méthodologique du Rapport intégré disponible sur le site www.agrial.com.



FAIRE GRANDIR

LES FEMMES ET LES HOMMES D'AGRIAL ET LEURS TERRITOIRES

Clément et Jean-Michel, collaborateurs sur le site d'Herbignac (44)



AGRIAL DÉVELOPPE LA CULTURE DU « RÉUSSIR ENSEMBLE » ET DE LA SOLIDARITÉ

Qu'ils soient adhérents, salariés ou partenaires, les femmes et les hommes qui œuvrent au quotidien pour la réussite d'Agrial sont au cœur de son projet. Ensemble, nous construisons un modèle coopératif solidaire et durable, qui contribue à la pérennité de l'agriculture, au développement de ses collaborateurs et à la vitalité des territoires ruraux.

Accompagner les agriculteurs dans la réussite de leur métier

Premières valeurs d'Agrial, la pérennité et la proximité visent à accompagner les agriculteurs au quotidien sur les plans techniques et économiques, mais aussi à animer une vie coopérative moderne et chaleureuse et à favoriser le renouvellement des générations d'agriculteurs. La Coopérative étant le prolongement des exploitations, sa réussite dépend de ses adhérents.

Agir pour la sécurité, la qualité de vie au travail et le développement de ses collaborateurs

Agrial s'attache à offrir un environnement de travail sûr, bienveillant et stimulant à l'ensemble de ses collaborateurs. Ce sont eux qui, par leur diversité et leur savoir-faire, agissent au quotidien pour valoriser les productions des adhérents. Santé, sécurité, développement et gestion des talents, équité, droits de l'Homme et lutte contre les discriminations animent les engagements de la Coopérative en matière sociale.

Contribuer au dynamisme des territoires ruraux

Par son ancrage territorial et la densité de ses implantations, la Coopérative contribue à la vie socio-économique locale et à la qualité de vie de chacun dans les territoires ruraux. Au-delà de ses frontières coopératives, Agrial soutient les initiatives favorisant l'agriculture et la solidarité alimentaire, dans les pays où elle est présente mais aussi dans les pays en développement.

TRAVAILLER OÙ IL FAIT BON VIVRE

Parce que nous plaçons l'humain au cœur de notre modèle, la gestion des talents actuels et futurs est un enjeu essentiel pour Agrial. Pour accompagner son développement, la Coopérative a recruté plus de 2000 collaborateurs en 2021, mais doit faire face à un marché de l'emploi en forte tension et en évolution rapide, a fortiori depuis l'épidémie de COVID-19. Pour atteindre collectivement ses objectifs d'attractivité, de recrutement, d'intégration et de fidélisation de ses collaborateurs, Agrial a déployé sa nouvelle stratégie de « marque employeur » en 2021, commune à l'ensemble du Groupe en France et à l'international.

Après un travail d'analyse approfondi durant plusieurs mois pour définir les atouts et les axes de progrès d'Agrial en tant qu'employeur, un axe de communication a été défini, « Travailler où il fait bon vivre », reflétant le sens apporté par notre culture coopérative, la qualité de vie proposée par les implantations variées d'Agrial et l'attention portée au bien-être de chacun.

Travailler où il fait bon vivre et se sentir utile

Faire partie d'Agrial, c'est intégrer une coopérative d'agriculteurs, polyvalente, implantée en France et à l'international. C'est vivre une expérience humaine enrichissante et passionnante, au service du « bien manger » et du « plus durable ». C'est se sentir utile et donner un sens nouveau à son propre avenir.

Agrial recrute
Rendez-vous sur www.agrial.com ou jobbooster.myagrial@agrial.com

AGRIAL
Cultiver nos racines, souvrir au monde

Le saviez-vous ?

La branche Agricole est certifiée organisme de formation

Décernée par Qualiopi, cette reconnaissance atteste de la qualité des formations destinées aux salariés et dispensées par les formateurs internes de la branche Agricole, de la sécurité au travail à la réglementation en passant par la manutention des engins. Une démarche au service de l'amélioration continue, menée conjointement par les équipes des ressources humaines et du service environnement.



Marc Roy
Responsable formation de l'école de vente interne de la branche Lait

277 * alternants et apprentis présents en 2021 au sein d'Agrial en France !

Conseiller agricole, technicien de maintenance, commercial, développeur informatique, assistant administratif, responsable de rayon... De nombreux métiers et diplômes sont accessibles par l'alternance chez Agrial. En 2021, 211 jeunes ont de plus été accompagnés via le dispositif « Un jeune, une solution » dans le cadre du Plan de relance du gouvernement français, qui vise à favoriser l'insertion durable des jeunes sur le marché de l'emploi.

Nombre d'alternants par an



* Équivalent temps plein

« Depuis 2018, la branche Lait dispose de son école de vente interne pour former l'ensemble de nos commerciaux. Tous bénéficient d'une journée de formation minimum par an et d'un accompagnement personnalisé. En 2021, ils ont suivi le module de « vente flash » pour être encore plus efficaces en supermarché, notamment sous pression de temps ! Nos métiers sont en pleine évolution, la formation tout au long de son parcours chez Agrial est donc essentielle. »

▼ 99,6 % des salariés en France bénéficient d'une instance de représentation du personnel, favorisant le dialogue social. Agrial s'attache à préserver et promouvoir le respect des droits de l'Homme au sein de l'entreprise et auprès de ses parties prenantes.

La marque employeur d'Agrial est lancée !

Le 24 janvier 2022, l'ensemble de la communauté des recruteurs d'Agrial a été réuni pour la première fois en digital pour travailler collectivement sur le lancement de notre marque employeur, fruit de plus d'un an de préparation, et partager nos ambitions en matière de recrutement et de fidélisation des collaborateurs. Un moment de partage fort présidé par Ludovic Spiers, Directeur général d'Agrial, et rythmé par Thomas Guerton, Directeur des Ressources Humaines.

Journée d'accueil de la branche Agricole

Le 19 octobre 2021, de nouveaux collègues de la branche Agricole ont participé à leur journée d'accueil en présentiel, comprenant notamment la visite du silo portuaire de la Coopérative. Échanges avec quelques managers, découvertes des différentes entités, le périmètre de la Coopérative, les implantations, les métiers... Une rencontre conviviale appréciée après avoir accueilli près de 500 nouveaux collègues en visioconférence depuis le début de l'épidémie.



HANDICAP : TOUS CONCERNÉS

Une première journée commune dédiée au handicap !

Le 5 octobre 2021, tous les collaborateurs d'Agrial, en France et à l'international, ont été sensibilisés au handicap grâce à des témoignages vidéos de collègues, des affiches de sensibilisation et des partages de ressentis sur chacun des sites...

Chaque équipe est désormais invitée à mener une action concrète en faveur du handicap : accueil, visite, conférence, challenge sportif... Autant d'initiatives qui permettront à la Coopérative de continuer d'agir concrètement en faveur de l'accueil et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. L'essentiel est d'oser en parler ensemble !



Tous sensibilisés à La Crèche !

À l'occasion de la journée du handicap, la plateforme logistique de La Crèche (79) a organisé des visites dédiées aux partenaires agissant en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap.

Une belle mobilisation collective qui a également permis de sensibiliser et de rendre fières les équipes du site !



Ludovic Spiers, Directeur général d'Agrial, et Thomas Guerton, Directeur des Ressources Humaines, ont lancé en vidéo cette 1^{ère} journée du handicap, en présence de Philippe Croizon, aventurier, sportif et grand témoin. Son message ? « Une personne en situation de handicap est simplement une personne capable autrement » !

+20%

C'est l'ambition annoncée par Agrial à l'occasion de sa 1^{ère} journée du handicap : augmenter de 20% le taux d'emploi des salariés en situation de handicap à horizon 2025 par rapport à 2019. Un engagement collectif fort !

Croissance du taux d'emploi de salariés en situation de handicap en France



SÉCURITÉ : TOUS ENGAGÉS

Deuxième édition d'« Agrial Safety »

Pour continuer de déployer la « culture sécurité » auprès de tous les collaborateurs de la Coopérative, de nombreux ateliers de sensibilisation ont été organisés en septembre pour la 2^e année consécutive, sur tous les sites.

Bien que le contexte sanitaire ait rendu plus compliquée la prévention à la sécurité, l'objectif d'Agrial reste inchangé et ambitieux : atteindre un taux de fréquence d'accidents avec arrêt de 10 en 2025.

Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt



Bravo aux équipes Florette de Saint-Pol-de-Léon (29) !

Jeudi 18 novembre 2021, elles ont célébré ensemble leur réussite en atteignant les 1000 jours sans accident de travail dans l'usine.

La concrétisation d'un engagement collectif fort et d'une vigilance quotidienne, animés au sein de la branche Légumes & Fruits frais via la démarche TOP :

« Tous ensemble, Objectif Prévention ».



Cap de franchir cet obstacle tout en écrivant ?

Cette année, dans le cadre des ateliers « Agrial Safety », des collaborateurs de la branche Boissons ont suivi une formation basée sur les neurosciences.

Par petits groupes et guidés par leurs collègues, ils ont mesuré l'importance d'éviter de travailler par automatisme, accroissant significativement le risque d'accident, et ainsi de réfléchir avant d'agir, y compris pour des tâches a priori simples.

MAIN DANS LA MAIN AVEC NOS ADHÉRENTS

1574

C'est le nombre total d'agriculteurs bénéficiaires du Plan Jeunes Agriboost en 2021, dont 369 nouveaux ont rejoint le programme durant l'année. En 2021, une dizaine de journées d'accueil ont pu être organisées en présentiel dans les régions de la Coopérative ; un format qui permet d'échanger directement avec les élus sur les activités et l'organisation d'Agrial et de découvrir ses outils industriels, comme ci-dessous chez Maître Jacques, à Rennes. Ces journées fortes et enrichissantes font partie intégrante du Plan Agriboost en faveur du renouvellement des générations, qui s'étale sur cinq ans.



Le saviez-vous ?

Plus de 320 élus formés depuis 2018

▶ 323, c'est le nombre total d'élus ayant suivi au moins un module de formation de la Coopérative depuis 2018 ; une volonté forte du Conseil d'administration dans le cadre du plan stratégique Horizon 2025 d'accompagner les élus pour qu'ils s'approprient pleinement la stratégie de la Coopérative, soient acteurs des décisions prises et forment un lien efficace entre le Conseil d'administration et les agriculteurs-adhérents.

▶ **La 2^e promotion de la formation « Évolution » a fait sa rentrée à l'automne dernier.** Entièrement pensé par Agrial, le dispositif propose 5 modules de 2 jours de formation à une quinzaine d'élus de la Coopérative, qui cherchent à approfondir leurs connaissances sur de nombreux thèmes : finance et gestion d'entreprise, communication et prise de parole en public, marketing et tendances de consommation... Un contenu riche et des échanges enthousiasmants !



8 183

C'est le nombre d'adhérents connectés au portail Mon Agrial fin 2021, depuis son lancement en décembre 2020, soit **2/3 des adhérents engagés**. Accessible depuis un téléphone, un ordinateur ou une tablette, Mon Agrial facilite la gestion quotidienne des agriculteurs-adhérents en leur donnant accès en temps réel à leurs données et documents d'exploitation ainsi qu'à tous les outils digitaux que la Coopérative met à leur disposition. Un franc succès qui s'enrichit régulièrement de nouvelles fonctionnalités.

▶ Après un premier semestre de nouveau ponctué de réunions à distance, **les adhérents ont pu participer avec plaisir**, sur le second semestre, à **des réunions aux formats originaux et attractifs** : visites d'exploitations, découverte de sites industriels, interventions d'experts internes ou externes... Après plus de 18 mois, l'ambition était avant tout de retrouver la convivialité entre les adhérents et leur Coopérative.



La démarche technico-économique (DTE) d'Agrial

L'expérience de Cédric, éleveur laitier dans le bocage ornais (61)

Pourquoi avoir sollicité les services de la DTE Agrial ?

J'ai rejoint mes parents sur l'exploitation il y a 20 ans. Nous produisons aujourd'hui 850 000 litres de lait et élevons une cinquantaine de taurillons sur 135 hectares. Je vais bientôt reprendre seul les rênes de l'exploitation, c'est l'occasion d'envisager des évolutions. Je veux améliorer mon système, le rendre plus efficace et gagner en qualité de vie, pour moi comme pour mes animaux. En tant qu'adhérent engagé depuis toujours, je me suis naturellement tourné vers la Coopérative. Alain, notre conseiller référent, m'a proposé les conseils du service DTE d'Agrial.

Que vous a apporté ce service ?

Nous avons d'abord fait un état des lieux avec Aurélien, conseiller DTE. Les nombreux indicateurs technico-économiques fournis par l'outil Lactorial nous ont permis d'envisager deux scénarios : s'agrandir ou se moderniser. C'est cette deuxième piste que nous avons étudiée plus finement, avec un projet d'évolution de mon bâtiment. Là encore, Agrial m'a permis d'élaborer rapidement un projet et un dossier solide avec le service Bâtiment de la Coop'. J'ai apprécié me sentir épaulé et je me sens plus confiant pour aller chercher des financements et mettre en œuvre mon projet.

Et maintenant ?

Nous devons encore peaufiner avec la DTE, mais l'exercice est d'autant plus riche que je participe à des échanges avec d'autres éleveurs et experts dans le cadre du service Lactorial de la Coop'. C'est un accompagnement sur la durée qui m'aide au quotidien et pour mon projet.

ACTEUR ENGAGÉ DE NOS TERRITOIRES

1000

tonnes de denrées données en 2021 pour lutter contre la précarité alimentaire

Les bénéficiaires de ces dons alimentaires sont les Banques Alimentaires, les Restos du Cœur, le Secours populaire et plusieurs dizaines d'autres organismes en France et à l'international.



▼ **C'est officiel !** Par cette convention de partenariat signée en septembre 2021, Agrial devient la première coopérative française reconnue « entreprise solidaire des Banques Alimentaires » ! Ainsi, Agrial accompagne le développement de l'association par du mécénat financier et soutient les Banques dans leurs programmes d'aide à l'insertion et de collectes alimentaires grâce à ses actions de communication interne.



3 questions à... Laurence Champier

Directrice de la Fédération Française des Banques Alimentaires (FFBA)

Quelle est la mission de votre association ?

La Fédération française des Banques alimentaires fédère et anime un réseau de 79 Banques Alimentaires et 31 antennes réparties sur le territoire français. Elles ont pour mission de collecter, gérer et partager plus de 113 000 tonnes de dons de denrées alimentaires toute l'année, pour « aider l'Homme à se restaurer ». Nous nous appuyons sur les dons bien sûr, mais aussi sur la lutte contre le gaspillage, le mécénat et sur les 7 000 bénévoles du réseau.

En quoi ce partenariat avec Agrial est utile ?

Agrial et ses entités sont des donateurs historiques des Banques Alimentaires. Ce partenariat-cadre vient donc renforcer et faciliter les démarches de dons déjà en place sur ses sites ; nous ne le proposons qu'aux entreprises déjà engagées de longue date à nos côtés. En tant que coopérative agricole, Agrial présente une chaîne de valeur de la ferme au produit fini qui nous permet de bénéficier de produits français et variés. Notre étroite collaboration s'inscrit dans notre volonté de renforcer les liens avec les acteurs agricoles en construisant des filières longues de proximité.

Au-delà des dons, quelles autres actions inclut le partenariat ?

Nous avons toujours besoin de bénévoles et développons des programmes d'aide à l'insertion. Bénéficiaire du relais d'Agrial pour diffuser nos campagnes de recrutement de bénévoles et partager nos candidatures à l'insertion au sein de son réseau de recrutement constituent des leviers importants. Agrial contribue aussi à l'appel aux dons, à la collecte et au conditionnement des dons de lait des agriculteurs-adhérents de la Coopérative. Ce sont ainsi plus de 80 000 briques de lait mises à la disposition des Banques Alimentaires par Agrial. Ce partenariat est pluriel, structurant et précieux : nous sommes très reconnaissants de l'engagement d'Agrial, qui rejoint ainsi le club des « Entreprises Solidaires des Banques Alimentaires ».



▼ **Jean-Pierre Bourban et Marietta Merieau-Barreau**, respectivement présidents des Afdi Normandie et Pays de la Loire, ont renouvelé leur convention de partenariat avec Agrial en novembre 2021, aux côtés d'Arnaud Degoulet et Ludovic Spiers. Le réseau des Afdi, dont les membres sont issus du milieu agricole, accompagne des projets permettant de développer l'agriculture et d'améliorer les conditions de vie des paysans dans les zones en développement. Depuis 2002, Agrial soutient des agriculteurs au Kosovo, au Burkina Faso et, depuis 2021, en Tunisie.

Agrial Fresh Produce mobilisée auprès des communautés locales

▼ Au Royaume-Uni, les équipes d'Agrial sont depuis longtemps engagées dans des programmes de volontariat, de levées de fonds et de distribution de denrées auprès d'associations, écoles et hospices. En 2021, Agrial Fresh Produce a soutenu la fondation de la chaîne de boulangeries Greggs, en finançant un club de « petits-déjeuners scolaires » qui a permis de fournir des petits-déjeuners et des box aux enfants de quartiers défavorisés.

256

points de proximité agricole

Acteur pivot de la ruralité, Agrial est fière de compter sur un réseau de 136 magasins LaMaison.fr et 120 points de proximité agricole. Implantés au plus proche des agriculteurs-adhérents, ces magasins savent aussi attirer et fidéliser de nouveaux clients, séduits par la proximité, la chaleur et l'expertise apportées par les équipes.



▼ **Convaincue que l'union fait la force**, Agrial associe depuis longtemps ses savoir-faire internes à un écosystème de talents extérieurs pour construire les solutions agricoles et agroalimentaires de demain. C'est pourquoi la Coopérative a soutenu l'ouverture à Caen (14) du MoHo, le premier « collider » en Europe dédié à l'impact positif.

C'est aussi avec cette conviction qu'Agrial accompagne plusieurs start-up, à l'image de Rouges (47) ou Bioréa (22), qui a vu sa première usine sortir de terre à Lamballe il y a quelques mois (photo ci-contre).



PRÉSERVER

LA TERRE ET LE VIVANT

Thierry, agriculteur-adhérent à Louvigny (14), et Didier, conseiller dans la région Calvados Ouest



L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION SONT INDISSOCIABLES DE LA TERRE ET DE SES RESSOURCES

Face à l'urgence climatique, Agrial s'engage aux côtés de ses agriculteurs-adhérents et de ses partenaires pour réduire son impact environnemental tout au long de sa chaîne de valeur, de la ferme aux produits finis, en passant par leur transformation et leur transport.

Contribuer à la lutte contre le changement climatique

Parce qu'agriculture et climat ont un impact fort et réciproque l'un sur l'autre, Agrial place la lutte contre le changement climatique au premier plan de ses engagements. Les objectifs du Plan Climat à horizon 2035 de la Coopérative structurent l'ensemble de ses projets et actions en faveur de l'environnement.

Accélérer notre transition vers l'agroécologie et soutenir les pratiques agricoles à impact positif pour la planète

Aux côtés de ses adhérents, Agrial soutient le déploiement d'une agriculture bas carbone, préservant les ressources, les sols et la biodiversité. Grâce à son réseau d'experts agronomiques et zootechniques, la Coopérative développe des solutions innovantes et accompagne ses producteurs dans cette transition à la fois complexe et essentielle.

Préserver les ressources et lutter contre tous les gaspillages

Agrial agit au quotidien dans ses activités industrielles, logistiques et commerciales pour économiser les énergies et l'eau, lutter contre les pollutions et réduire les emballages, les gaspillages et les déchets. Autant de leviers contribuant à réduire son empreinte carbone et à prendre toute sa part dans le défi environnemental du siècle.

NOTRE AMBITION EN FAVEUR DU CLIMAT

Parce que les agriculteurs travaillent la terre et sont dépendants du climat depuis toujours, la lutte contre le changement climatique est une évidence pour notre Coopérative et ses adhérents. Et parce qu'elle est le seul secteur capable de stocker du carbone, l'agriculture est une grande partie de la solution. La préservation du climat ne signifie donc surtout pas moins d'agriculture française, au contraire. Agrial fait donc de la lutte contre le changement climatique la pierre angulaire de sa démarche de développement durable. Élaboré en 2021 et validé par le Conseil d'administration de la Coopérative en fin d'année, le Plan Climat 2035 d'Agrial vise à structurer cette ambition tout au long de sa chaîne de valeur.

Il comporte deux engagements majeurs et complémentaires :

- diviser par deux nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035, sur notre périmètre opérationnel, relevant de la responsabilité directe d'Agrial ;
- réduire de 35 % notre empreinte carbone d'ici 2035, par la réduction des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre et la séquestration additionnelle de carbone, sur l'ensemble de notre périmètre, dont l'amont, sur lequel la Coopérative a une responsabilité partagée.

Nos engagements d'ici 2035

Responsabilité directe

Diviser par 2 nos émissions de gaz à effet de serre

Responsabilité partagée

Réduire de 35 % notre empreinte carbone

- 35 en 35 !

L'initiative Science Based Targets (SBTi)

Gage de sérieux et de crédibilité de la démarche, Agrial a soumis fin 2021 ses objectifs de réduction absolue de ses émissions auprès de l'Initiative Science Based Targets (SBTi), certification mondiale de référence développée notamment par l'ONU et l'ONG WWF.

La SBTi est une organisation internationale offrant un cadre indépendant aux entreprises pour définir et faire valider des objectifs ambitieux de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, en ligne avec les dernières avancées de la science sur le climat.

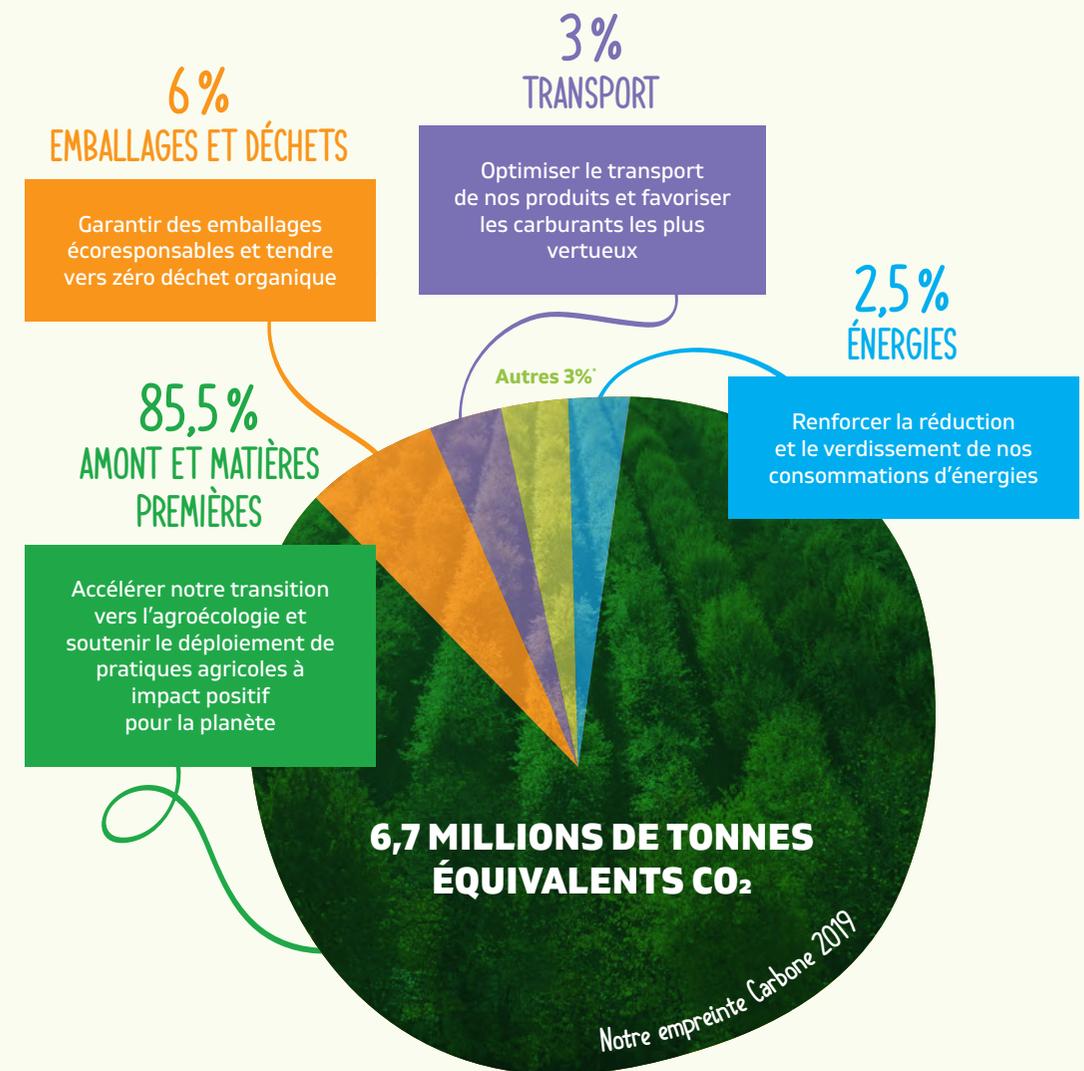
Elle vise à encourager les entreprises à réduire très significativement leurs émissions à court terme et atteindre collectivement zéro émission nette d'ici 2050. L'initiative est le fruit de la collaboration Global Compact des Nations Unies, du World Resources Institute (WRI), du CDP et de l'ONG WWF (World Wide Fund for Nature).

Nos 4 grands leviers pour réduire notre empreinte carbone

Ces objectifs ambitieux sont définis en fonction de l'empreinte carbone 2019 de la Coopérative, point de départ de la démarche. Le Plan Climat 2035 se met désormais en œuvre autour de quatre leviers, qui se déclinent en sous-objectifs opérationnels, qui font l'objet d'actions spécifiques (dont certaines décrites dans ce document) et qui

guideront les travaux dans chacune des activités d'Agrial :

- Amont et matières premières
- Emballages et déchets
- Transport
- Énergies



*Autres : déplacements des salariés, immobilisation, autres achats...

ACCÉLÉRER NOTRE TRANSITION VERS L'AGROÉCOLOGIE

L'agroécologie selon Agrial

L'agroécologie, c'est pour la Coopérative un défi agronomique et zootechnique conduisant à repenser et mettre en œuvre des pratiques et techniques agricoles régénératrices des sols, améliorant la biodiversité et le bien-être animal, afin de mettre en marché des produits à faible empreinte environnementale, tout en revendiquant une agriculture productive et valorisante pour les producteurs d'aujourd'hui et de demain.

Chaque année, plusieurs milliers de micro-parcelles sont cultivées par le pôle expert de la Coopérative en lien avec des agriculteurs-adhérents, afin de tester des solutions et pratiques agronomiques innovantes.

En 2021, sur plus de 8 000 micro-parcelles, 75% ont servi à essayer des solutions alternatives à la chimie de synthèse et les 2/3 ont permis de tester des variétés et itinéraires culturaux visant à lutter contre le changement climatique.

Reflète de son engagement concret en faveur de l'agroécologie, Agrial s'est fixé pour objectifs d'ici à 2025, d'une part de doubler les ventes de produits de sa gamme AL'terre native, qui vise à proposer des solutions alternatives à la chimie de synthèse, et d'autre part d'accroître de 50% les ventes d'aliments pour ruminants et équins sans OGM ou antibiotique.

Volume d'aliments sans OGM ou antibiotique vendus



Vente de la gamme AL'terre native



93%

C'est la proportion des 600 éleveurs caprins engagés dans la charte bien-être animal Soignon fin 2021, élaborée en partenariat avec l'ONG Compassion in World Farming (CIWF).

Parmi ses objectifs, celui d'équiper d'ici 2025 toutes les chèvres de dispositifs ludiques, pour permettre aux chèvres d'exprimer leur comportement naturel. Déjà 72 % des élevages en sont équipés.



Le groupement avicole d'Agrial accompagne ses éleveurs-adhérents en Label Rouge et plein-air dans la mise en place de parcours agroforestiers autour de leurs bâtiments. L'objectif de ce projet est triple : augmenter le bien-être des animaux, favoriser la biodiversité et augmenter la séquestration du carbone.

Le saviez-vous ?

70 espèces d'oiseaux dans les vergers des adhérents d'Agrial !

Près de 190 espèces botaniques et 70 espèces d'oiseaux différentes ont été identifiées par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) sur 12 vergers d'agriculteurs-adhérents, dans le cadre d'une étude réalisée en partenariat avec Agrial. Ces résultats mettent en valeur la richesse de la biodiversité au sein des exploitations, aide précieuse à la pollinisation et la protection naturelle des vergers. L'OP Pommes de la Coopérative travaille désormais à l'identification d'actions simples pour continuer de favoriser cette biodiversité et ainsi enrichir sa charte des bonnes pratiques « Pomiculteurs engagés ».



PRÉSERVER LES RESSOURCES

-6,8%

C'est la réduction de nos consommations annuelles d'énergie (électricité et gaz) par rapport à 2016.

Parce que la lutte contre le changement climatique commence par la sobriété dans l'utilisation des ressources, Agrial poursuit son programme de réduction de ses consommations d'énergie engagé depuis 2016, grâce à l'ambitieux programme « Franklin » d'optimisation et de modernisation de ses équipements.

Consommation d'énergie



Gurvan Protche
Directeur du site de Domagné
de la branche Boissons

Plus de 10% d'économie d'énergie à la cidrerie de Domagné

« La cidrerie de Domagné (35) est un site historique de la branche Boissons d'Agrial, qui produit des références-phares comme le cidre Loïc Raison et le Breizh Cola. Dans le cadre du programme Franklin, nous avons identifié un potentiel d'optimisation énergétique de l'usine par le remplacement de différents équipements. En 2021, nous avons ainsi substitué 14 groupes frigorifiques anciens par quatre équipements neufs bas-carbone, associés à un système de récupération de chaleur utilisée pour les besoins de l'usine. Cela nous a permis de réduire de moitié la puissance installée de nos groupes froid et d'anticiper l'interdiction prévue en 2030 des produits réfrigérants qu'ils employaient. Surtout, plus de 10% d'économie a été réalisée sur les consommations électriques et de gaz de la cidrerie, soit l'équivalent de 378 tonnes de CO₂ évitées par an. »



La collecte laitière passe à la vitesse supérieure avec le biocarburant

Le service de collecte laitière de la Coopérative s'engage depuis de nombreuses années à réduire l'impact carbone de sa flotte de camions grâce à différents leviers. 99% des kilomètres sont aujourd'hui parcourus par des camions dotés d'une motorisation Euro 6, norme environnementale la plus exigeante, et 60% des citernes sont équipées de systèmes de pompage électrique, permettant d'éviter la consommation de carburant durant le pompage du lait.

En 2021, la branche Lait a franchi une nouvelle étape en expérimentant ses deux premiers camions roulant au biodiesel B100, permettant de réduire de plus de moitié les émissions de carbone associées aux trajets réalisés, soit l'équivalent de 150 tonnes de CO₂ sur l'année. Cette expérience est la première marche de l'objectif d'Agrial d'équiper 50% de ses flottes de transport de motorisations alternatives dans le cadre de son Plan Climat 2035.

-13%

Dans la charcuterie Brient située à Antrain (35), le nettoyage de la ligne de boudins a été automatisé, permettant de réduire la consommation d'eau de 13%.



En 2021, les taux de conformité des analyses réalisées ont été de 87,5% sur les DCO* et de 94% sur les DBO5**.

Engagées à maximiser ces taux, les équipes d'Agrial mettent en place des actions sur chacun des sites pour améliorer la qualité des effluents.

* La DCO représente quasiment tout ce qui est susceptible de consommer de l'oxygène dans l'eau, par exemple les sels minéraux et les composés organiques.

**La DBO5 mesure la quantité d'oxygène consommée en 5 jours à 20°C par les microorganismes vivants présents dans l'eau.

Taux de conformité des analyses des eaux usées issues de nos sites



LUTTER CONTRE TOUS LES GASPILLAGES

85 %

C'est la proportion des emballages d'Agrial déjà recyclables en France. En plus d'être recyclables, 44 % des matières utilisées sont même recyclées.

**Données 2020 couvrant 90 % des volumes achetés, catégorisés selon les critères CITEO.*

Des emballages « 100 % recyclado » chez Florette Ibérica

Réduire, recycler et réutiliser sont les trois piliers de la démarche d'écoconception des emballages de la branche Légumes et Fruits frais. En Espagne, Florette Ibérica les a traduits en résultats concrets :

- 100 % des emballages Florette recyclables en Espagne ;
- 160 tonnes de plastique en moins, en réduisant de 15 % le poids des sachets de salade ;
- 1200 tonnes de plastique recyclé réutilisé dans les fabrications.



3 questions à... Patrick Falconnier

Directeur de la business-unit ultra-frais de la branche Lait

Pourquoi est-il compliqué de recycler nos produits ultra-frais aujourd'hui ?

Chez Eurial Ultra-frais, nous produisons 340 000 tonnes de yaourts et desserts lactés par an. Essentiellement faits en polystyrène (PS), les pots n'ont à ce jour pas de filière de recyclage en France, contrairement aux bouteilles en PET. Nous travaillons à l'écoconception de nos emballages depuis plusieurs années pour en réduire le poids au maximum et avons bien sûr envisagé de substituer le PS par du PET, mais cela impliquerait d'augmenter de 30 % la quantité de plastique par pot. Ce n'est donc pas la bonne solution. Pour parvenir à proposer des emballages 100 % recyclables, il nous faut ainsi construire une filière française performante de recyclage du PS. C'est l'objet du consortium PS25, qui rassemble les entreprises du syndicat des produits laitiers ultra-frais (Syndifrais) ainsi que d'autres acteurs industriels.

Quels sont les engagements du consortium PS25 ?

L'objectif est que tous les pots de yaourt en PS (ou assimilé) au niveau national bénéficient d'une filière performante de recyclage alternative à l'incinération dès 2023. Nous visons au moins 70 % d'emballages recyclés et comptons sur les avancées techniques et scientifiques pour parvenir à la régénération d'un matériau recyclé apte au contact alimentaire direct, dans une véritable démarche d'économie circulaire. Le calendrier est ambitieux mais les premiers essais ont démarré dès 2020 grâce à la forte mobilisation des acteurs. Eurial Ultra-frais est engagé dans le consortium et je suis moi-même très actif en tant que président de Syndifrais depuis juin 2021.

Quelles sont les conditions de réussite du projet ?

La mobilisation de tous les acteurs et la conviction collective du bien-fondé de cette filière ! Le consortium peut compter sur des partenaires solides, comme Citéo pour réaliser différents travaux et l'entreprise Michelin pour développer les techniques de recyclage avancé du plastique.



Le saviez-vous ?

Les pépins de pommes sont utilisés en cosmétique !

Le pressage des pommes génère des coproduits comme le marc et les pépins qui intéressent différentes industries, notamment énergétique et cosmétique. 98,5 % des coproduits et sous-produits organiques issus des activités de la branche Boissons trouvent désormais des débouchés valorisés. Cette année, cinq tonnes de pépins de pommes bio ont même pu être valorisées en huile destinée à des produits cosmétiques d'une grande marque française.



Plus des 3/4 des emballages et déchets plastiques des adhérents d'Agrial sont collectés

Depuis 2001, Agrial contribue au dispositif national de recyclage agricole Adivalor et collecte les plastiques et déchets d'agrofourmiture de ses adhérents. Pour plus de 90 % d'entre eux, ils sont ensuite recyclés en matériaux de construction, sacs poubelles, tubes, canalisations et mobilier urbain.

Grâce à une sensibilisation importante, la Coopérative augmente chaque année la part d'emballages et de plastiques agricoles collectée par rapport aux volumes qu'elle vend à ses adhérents. Elle est ainsi passée de 58 % en 2019 à 78 % en 2021, avec l'objectif d'atteindre 100 % de taux de collecte d'ici 2035.



Part des emballages et déchets plastiques agricoles collectés (Adivalor)



En plus de ses programmes de réduction des gaspillages et déchets, Agrial s'attache à trouver la meilleure valorisation aux coproduits issus de ses process, afin de limiter à leur strict minimum nos déchets organiques ultimes.

Part des déchets organiques recyclés ou valorisés





NOURRIR

AVEC DES PRODUITS
SÛRS, SAINS ET
DE QUALITÉ

Avec 93 % de ses sites industriels et logistiques porteurs d'au moins une certification qualité, hygiène ou environnement, Agrial est déterminé à proposer des produits sûrs et sains pour tous et les branches agro-alimentaires travaillent parallèlement leurs recettes en ce sens. De plus, les filières de qualité développées par la Coopérative sont créatrices de valeur et répondent aussi bien aux aspirations des agriculteurs-adhérents qu'aux attentes des consommateurs.

AGRICOLE

▶ 8 450
adhérents
producteurs de céréales

▶ 2 600
adhérents
producteurs de bovins

▶ 660
adhérents multiplicateurs
de semence

▶ 7 000
adhérents engagés
en services
et approvisionnement

▶ 3 200
salariés

▶ 1,4 Md€
de chiffre d'affaires
en 2021

La branche Agricole a réalisé une année satisfaisante en 2021, dans un contexte exceptionnel de flambée des intrants, de tension sur les approvisionnements et de hausse des cours des principales productions agricoles. Les agriculteurs-adhérents ont pu bénéficier d'une bonne collecte de céréales malgré des conditions météorologiques difficiles qui ont significativement perturbé les activités.

Si la collecte de céréales s'élève à un niveau inédit pour la Coopérative (1,8 million de tonnes au total), son organisation a été rendue compliquée par les perturbations climatiques et les tensions sur les ressources. La moisson d'été s'est étalée sur près de trois mois, contre à peine plus de trois semaines les années précédentes, entraînant des problématiques de main-d'œuvre dans les silos et sur les plateformes ainsi qu'une dégradation de la qualité des récoltes. Cette collecte humide a ainsi vu la détérioration du poids spécifique du blé et un fort taux de germination, compliquant l'export de blé meunier et obligeant le déclassement en blé fourrager.

La récolte d'automne a elle aussi été perturbée du fait de son abondance dans un contexte de pénurie de gaz et des tensions sur le transport. C'est dans ce contexte que le dispositif de collecte et de stockage des céréales de la Coopérative prouve une nouvelle fois sa pertinence, avec notamment 25 séchoirs pour une capacité totale de séchage de 10 000 tonnes par jour. Enfin, après une année 2020 en retrait, les cours des céréales ont été orientés à la hausse durant tout le second semestre, le blé et le colza atteignant même des records historiques en fin d'année, dépassant sur le MATIF respectivement plus de 300 et de 700 euros la tonne.



Sébastien Chevalier
Vice-président d'Agrial

« La performance de la branche Agricole et le développement continu de nos parts de marché prouvent la compétitivité de nos offres et la confiance de nos adhérents, je tiens à les en remercier chaleureusement. Il nous faut poursuivre dans cette voie en apportant des solutions concrètes face à l'instabilité du contexte agricole actuel et aux attentes sociétales toujours plus fortes, notamment sur les protéines locales, la réduction des produits phytosanitaires et le changement climatique. »



► 100 personnes au service de la traçabilité et de la durabilité des productions agricoles

Organisé en 6 grands types de compétences, le pôle expert de la Coopérative se positionne en apporteur de solutions : innovation, démarche technico-économique, service agronomique, nutrition et santé animale, environnement et réglementation, bâtiments et énergies. Et les enjeux ne manquent pas, de l'autonomie protéique à l'économie du carbone, en passant par la ressource en eau ou le développement des productions non-alimentaires !

Le contexte mondial haussier et très volatil est également une réalité concernant **l'approvisionnement**, avec des envolées de prix inédites et un manque de disponibilité des intrants à partir de l'automne. Directement liés au prix du gaz, les engrais ont été particulièrement touchés par ce phénomène, créant déjà des tensions en vue de la récolte 2022. Dans une moindre mesure, **les activités de nutrition animale** ont aussi subi le renchérissement des prix en raison de l'augmentation des céréales, des tourteaux et du transport. Pour autant, l'impact sur les éleveurs a pu être atténué en 2021, permettant d'augmenter la part d'autoconsommation sur les exploitations. Enfin s'agissant de l'agrofourmiture, l'année a été marquée par l'application de la deuxième phase de la loi EGALIM, celle de la séparation du conseil et de la vente des produits phytosanitaires, après l'interdiction des remises, rabais et ristournes en 2020.

L'activité de production bovine de la Coopérative a pour sa part connu une année 2021 ambivalente. Si les cours haussiers ont permis des niveaux de prix satisfaisants pour les adhérents, les volumes ont été décevants en raison de la baisse du nombre d'ateliers de jeunes bovins et de la conjoncture laitière plus favorable, incitant les producteurs à moins réformer leurs vaches. Dans ce cadre, l'OP Bovins a poursuivi la mise en œuvre de sa feuille de route lancée en 2020, qui vise notamment à développer des filières créatrices de valeur, à accroître la démarche de contractualisation et à harmoniser le fonctionnement du groupement sur l'ensemble du territoire de la Coopérative.

Le pôle semences a quant à lui de nouveau connu une année 2021 compliquée mais poursuivi la modernisation de ses outils. L'activité de semences fourragères a été difficile du fait des conditions climatiques en juin et juillet, entraînant de faibles rendements et des problématiques de qualité et de germination.

L'investissement dans une nouvelle ligne d'ensilage semi-automatique a néanmoins pu être finalisé sur le site de Semara (72), permettant de fiabiliser la production et d'augmenter la cadence globale de l'usine, à même d'accroître sa compétitivité. En revanche, après deux années de rendements catastrophiques, l'activité de semences de maïs a connu une production satisfaisante, réalisant près de 100% de la référence. Sur Centre Sem (37), l'investissement dans un trieur optique a permis d'augmenter le rendement de l'usine de près de 25%. Enfin concernant les semences de céréales à paille, la récolte a été décalée de près de trois semaines, avec un taux de déchet supérieur aux années précédentes. Pour autant, l'activité du site de Saint-Sylvain (14) a été très bonne en circuit court auprès des adhérents de la Coopérative, bien que plus modérée en circuit long auprès de clients externes.

En distribution rurale, le très fort développement de l'activité en 2020 s'est renforcé tout au long de l'année, avec des taux de croissance de l'ordre de +20 à +40% en fonction des rayons sur les deux dernières années. Les secteurs du jardinage, du bricolage et de l'animalerie tirent particulièrement leur épingle du jeu. La nouvelle enseigne LaMaison.fr confirme ainsi sa pertinence et répond à une attente sociétale forte, celle de bien vivre à la campagne, amplifiée

par le contexte sanitaire actuel et rendant encore plus attractifs les magasins de proximité. Appuyant cette complémentarité entre le physique et le digital, les conseillers en magasin sont désormais tous équipés d'une « tablette vendeur », permettant de proposer instantanément aux clients une gamme élargie de plus de 50 000 références, en livraison à domicile ou en « click-and-collect » en magasin.

Pleinement opérationnels depuis mi-2020, le portail professionnel AgrialPro.fr et le site grand public LaMaison.fr permettent ainsi de répondre sur un territoire élargi à tous les besoins, des agriculteurs aux néo-ruraux en passant par les artisans.

En complément, convaincu que la mixité entre physique et digital est la clef de la réussite, le tissu dense de magasins de proximité a poursuivi son développement en 2021, avec l'ouverture des magasins



Les produits LaMaison.fr près de chez vous, où que vous soyez

► **Plus de 10 000 !** C'est le nombre de commandes qu'ont honoré les équipes de la distribution rurale depuis le lancement du nouveau site de vente en ligne LaMaison.fr. Complémentaire à notre maillage de magasins de proximité, il permet de soutenir la croissance de l'enseigne sur l'ensemble du territoire national en proposant une offre élargie. Tous les départements français ont ainsi été livrés en 2021, une fierté !



► Climat : une première gamme de nutrition animale à l’empreinte carbone réduite

Composée de 45 aliments pour les animaux d’élevage (bovins, porcs, volailles), la nouvelle gamme « Nutrition Bas Carbone » représente environ 90 000 tonnes. Ses ingrédients ont été sélectionnés et formulés afin de réduire d’au moins 5% l’empreinte carbone de l’aliment lui-même, tout en assurant la même qualité nutritive pour les animaux, et ce sans surcoût pour les éleveurs. Pour ce faire, les équipes de la Coopérative s’appuient sur la base scientifique d’ECOALIM qui attribue à chaque matière première une quantité de gaz à effet de serre émis en fonction de son mode de production, sa provenance et son acheminement. Cette nouvelle gamme entre ainsi dans l’offre de solutions concrètes proposées par la Coopérative à ses adhérents pour les aider à développer une agriculture bas-carbone.

de Derval (44) et La Roche-Posay (37) ainsi que les rénovations et agrandissements des magasins de Mareil-Loué (72), Carentan (50) et Sablé-sur-Sarthe (72). Au total, ce réseau moderne et proche des territoires séduit une grande diversité de clients, qui ont déjà souscrit plus de 500 000 cartes de fidélité LaMaison.fr !

Enfin, **le pôle agroéquipement** d’Agrial a connu une activité en très forte progression. Les conditions compliquées de moisson ont encouragé les adhérents à renouveler leur matériel de récolte. De surcroît, la hausse des cours des principales productions agricoles a soulagé la trésorerie d’un certain nombre d’exploitations, rendant le contexte plus propice à l’investissement matériel. Dans ce cadre, les nouvelles gammes de moissonneuses-batteuses CLAAS LEXION

et de robots de traite GEA DAIRY ROBOT ont connu un franc succès sur le territoire de la Coopérative. En revanche, les conditions météorologiques ont mis à rude épreuve les ateliers de maintenance et de réparation des machines agricoles durant l’été et l’automne, avec des pics d’activité particulièrement forts.

Le développement de la mécanisation et de la robotisation en exploitation se poursuit donc à un rythme soutenu, encouragé par les pénuries de main-d’œuvre notamment en élevage laitier. Pour autant, il risque d’être freiné au cours des prochains mois par les tensions mondiales sur les approvisionnements et le manque de disponibilité de matériel à la vente, que ce soit en machinisme ou en matériel d’élevage. ▼



Nicolas Laigle
Directeur général
de la branche Agricole

« Après avoir connu une pandémie en 2020, qui aurait pu imaginer une année 2021 de nouveau si imprévisible pour l’agriculture ? Le contexte éprouvant des moissons a prouvé la réactivité et l’agilité de notre organisation de proximité, tout comme l’année exceptionnelle de la distribution rurale et de l’agroéquipement démontre la pertinence et la modernité de nos offres. Je tiens ainsi à souligner l’engagement de tous dans cette année compliquée, au service des adhérents. » ►►



LAIT

▶ 3 100

adhérents en lait de vache conventionnel

▶ 600

adhérents en lait de chèvre

▶ 340

adhérents en lait de vache bio

▶ 5 200

salariés

▶ 2,5 Md€

de chiffre d'affaires en 2021

Impactée par les excédents en lait de vache conventionnel et biologique, notamment en raison de l'incendie de la fromagerie de Luçon et de la crise sanitaire, la branche Lait réalise néanmoins une année plutôt satisfaisante grâce à des cours porteurs, la bonne performance de ses marques et la tenue de son ambitieux plan d'investissement.

En 2021, près de 3 100 adhérents ont apporté 2,1 milliards de lait de vache conventionnel à la Coopérative. Après les à-coups de l'année 2020, le prix du lait est resté sur une tendance haussière tout au long de l'année grâce aux cours porteurs des principaux produits de commodité. Cette conjoncture a permis d'éviter un effet ciseau lié à la hausse des intrants pour les producteurs et de limiter l'impact des excédents laitiers essentiellement liés à la moindre capacité de transformation de la branche depuis l'arrêt de l'usine de Luçon. En lait de chèvre, les 600 adhérents ont également connu une année plutôt faste grâce à la mise en œuvre début 2021 de la deuxième partie de la Loi Egalim, permettant des hausses de prix sur les produits à marque en grande distribution. En

revanche, les excédents de lait biologique ont été supérieurs aux prévisions en 2021, en raison du ralentissement significatif de la consommation des produits bio et de l'effet d'inertie lié aux conversions. Dans ce cadre, les élus du conseil de métier Lait bio et le Conseil d'administration d'Agrial ont pris la décision de suspendre temporairement les nouvelles conversions.

Côté consommation, nos marques ont réalisé de belles performances en **grande distribution**, profitant du travail de fond engagé ces derniers mois. La nouvelle dynamique lancée en 2020 autour de Grand Fermage s'est ainsi concrétisée par une progression de ses parts de marché en beurre de spécialité et par le lancement de nouveaux fromages, du « Délice de la



Pascal Le Brun
Vice-président d'Agrial

« Après une première partie d'année morose et attentiste, le second semestre nous donne un regain d'énergie, notamment grâce à la hausse significative du prix du lait, rendue nécessaire par les inflations sur nos exploitations. Notre branche Lait poursuit sa feuille de route autour des ingrédients laitiers, notamment à Luçon et Herbignac, afin de créer de la valeur durablement pour chacun d'entre nous. »

Loire » au « Crèmeux du Poitou ». Soignon continue pour sa part de se développer et d'assumer son rôle de leader des fromages de chèvre en France et en Europe, modernisant la catégorie avec de nombreuses innovations. Empreinte de cette même modernité, la marque Pavé d'Affinois a fêté avec succès ses 40 ans cette année, tandis que sa déclinaison Fromager d'Affinois continue de performer à l'export. En revanche, Agrilait a subi un contrecoup en 2021 après la très forte hausse de la consommation de lait UHT durant les confinements de 2020. L'ensemble de ce développement commercial de la BU Beurre-fromage s'est accompagné d'une excellente performance industrielle et logistique, rendue possible grâce à la montée en puissance de la nouvelle plateforme logistique de La Crèche (79), lancée en 2020.

L'activité d'ultra-frais – yaourts, crèmes dessert... – a pour sa part subi de très fortes inflations sur les emballages et les ingrédients au second semestre, impactant sa performance annuelle. Pour autant, le développement commercial s'est poursuivi, tiré par les volumes exportés vers l'Espagne, alors même que les marques françaises de



► L'usine de Luçon bientôt reconstruite !

Détruite par un incendie le 14 février 2020, la reconstruction de la fromagerie de Luçon a respecté son planning en 2021, malgré les pénuries des matériaux de construction. Elle devrait donc être opérationnelle au printemps 2022, au moment du pic de production laitière. L'usine montera ensuite progressivement en puissance pour atteindre une production de 24 000 tonnes de mozzarella, représentant plus de 200 millions de litres de lait transformés.

distributeurs ont subi une légère décroissance. Nos marques d'ultra-frais alternatif ont quant à elles réalisé une année plutôt satisfaisante, en particulier Les 300 laitiers bio, qui continue de gagner des parts de marché malgré la conjoncture défavorable.

Les activités de la branche à destination de **la restauration hors domicile et de l'industrie** ont pour leur part connu une année en deux temps : la fermeture des restaurants français jusqu'en juin, puis

un second semestre plus favorable marqué par une forte consommation estivale. Dans ce contexte, les performances de nos marques de mozzarella Maestrella et Cantadora sont à souligner. Le réseau industrie a également bénéficié des cours élevés des ingrédients laitiers et d'une dynamique volume tout au long de l'année. Enfin à l'export, si les activités ont subi les à-coups des restrictions sanitaires des différents pays et les perturbations du fret maritime, l'équivalent de 540 millions de litres de lait a

néanmoins pu être exporté (poudre, beurre, mozzarella, chèvre, ultra-frais...) dans de bonnes conditions de prix en 2021, représentant un quart des volumes transformés par la branche.

Dans ce cadre, et malgré les tensions sur les approvisionnements en matériaux de construction, l'ambitieux plan d'investissement au sein de **la BU Ingrédients & Nutrition** a tenu le rythme en 2021, dans l'objectif de développer des ingrédients laitiers à forte valeur ajoutée et de se désensibiliser progressivement de la volatilité des cours mondiaux. Pendant que Luçon (85) tenait son planning de reconstruction (cf. encadré), l'usine d'Herbignac (44) a ainsi modernisé sa REP (réception-écrémage-pasteurisation) produits secs, mis en place une nouvelle ligne de protéines sériques (WPC/WPI) et lancé l'étude préalable à la construction de sa nouvelle tour de séchage. Enfin, l'usine de Moyon (50) a profité d'une montée en gamme avec une nouvelle station d'épuration et des aménagements sur sa tour de séchage, permettant

notamment d'adresser le marché de la poudre infantile et premium.

À l'étranger, **les filiales internationales** de la branche ont davantage souffert de l'impact de la crise sanitaire sur le pouvoir d'achat des ménages européens que les activités françaises, sans doute plus protégées par les amortisseurs sociaux. Pour autant, si Eurial Italie a connu une nouvelle année difficile, nos activités allemandes ont engagé leur redressement grâce aux synergies commerciales et organisationnelles mises en œuvre entre Fromka et Rotkäppchen. Quant aux filiales Capra (Belgique), Fromandal (Espagne), Eurial Polska (Europe de l'Est) et Agril Nordics (Scandinavie), elles poursuivent leur feuille de route en permettant à la branche de se développer sur de nouveaux marchés, en lait de vache comme en lait de chèvre. ►



Gilles Rabouille
Directeur général
de la branche Lait d'Agrial

« Crise sanitaire, inflations, tensions sur les approvisionnements, excédents laitiers... Si nous n'avons pas été épargnés en 2021, je tiens à souligner le formidable engagement des producteurs et des équipes pour relever ensemble les grands défis de la branche, notamment autour des investissements dans les ingrédients laitiers et en faveur du développement durable. » ►►



Le développement durable au cœur des enjeux

► Fruit d'un travail de fond entamé en 2020, la branche Lait a défini 10 grands « engagements responsables » à horizon 2035, déclinaisons de la démarche de développement durable d'Agrial et de son Plan Climat. Loin de s'arrêter à des objectifs théoriques, de nombreux groupes de travail se sont depuis constitués pour trouver des solutions concrètes aux grands enjeux de la branche : agroécologie, emballages, gaspillages, qualité nutritionnelle des produits... Une démarche aussi fédératrice qu'ambitieuse.

LÉGUMES & FRUITS FRAIS

▶ 140

adhérents producteurs
maraîchers

▶ 102 000

tonnes de légumes
apportées par
les adhérents

▶ 11 400

salariés

▶ 1,4 Md€

de chiffre d'affaires
en 2021

La branche Légumes et Fruits frais a connu une année 2021 difficile, marquée par trois éléments conjoncturels : l'épidémie de COVID-19, perturbant la consommation en France et sur l'ensemble du territoire avec des impacts forts au Royaume-Uni et aux Pays-Bas ; le Brexit, entraînant de fortes tensions sur la main-d'œuvre et l'approvisionnement ; enfin, les conditions climatiques, impactant à la fois la production et la consommation des légumes de 1^{ère} gamme.

L'année 2021 marque la mise en œuvre opérationnelle de la nouvelle entité « Priméale France », regroupant toutes les activités françaises de production, conditionnement et commercialisation de la 1^{ère} gamme. Sous l'impulsion d'un nouveau comité de direction, Priméale France permet aux équipes amont et aval de mieux se coordonner, d'être encore plus réactives face aux demandes des clients et d'améliorer la gestion des stocks, notamment grâce au déploiement d'un nouveau système d'information. Les conditions de production et de conservation ont néanmoins été compliquées en 2021, en particulier en raison d'inondations dans les Landes, d'épisodes de grêle en Bourgogne

et d'évolutions réglementaires sur le stockage des pommes de terre et des oignons. De surcroît, le marché a été plutôt baissier en grande distribution par rapport à 2020, impacté par une météo peu propice à la consommation de légumes d'hiver.

Pour autant, la logique de filière et de valorisation des produits de 1^{ère} gamme se poursuit, plaçant l'OP au cœur du modèle. Les producteurs adhérents d'Agrial ont ainsi apporté plus de 100 000 tonnes de légumes en 2021, avec un développement des volumes de carottes et de salades. De plus, 37 exploitations désormais certifiées HVE de niveau 3 et 7 sont inscrites dans la démarche Agrilogique, qui garantit



Bernard Guillard
Vice-président d'Agrial

« 2021 a été forte de changements pour notre branche et a permis de renforcer la place de l'OP au cœur de la branche, en cette année difficile en termes de débouchés. L'investissement dans une nouvelle laverie de carottes sur notre territoire nous projette durablement, confirmant le savoir-faire et la volonté des producteurs-adhérents de s'adapter aux attentes environnementales et sociétales des consommateurs. »

notamment des légumes sans résidu de pesticides. Le lancement de nombreuses innovations sous la marque Priméale et la mise en œuvre de l'ambitieux « plan carottes » renforcent également cette dynamique, en visant à mieux valoriser chaque légume produit et conforter le leadership de Priméale sur le marché français. Enfin, les équipes se sont attachées à préparer l'évolution de la réglementation sur les emballages à compter du 1^{er} janvier 2022, en particulier la suppression des emballages plastiques pour les fruits et légumes inférieurs à 1,5 kg.

À l'international, la 1^{ère} gamme a également été marquée par d'importants aléas climatiques, notamment au Maroc et aux Pays-Bas. Dans ce contexte, la nouvelle équipe de direction de Van Oers récemment installée vise à retrouver la croissance en développant l'activité de légumes premium en Europe du Nord et en trouvant des solutions aux défis agronomiques à relever en Afrique. Si la performance industrielle et commerciale reste ainsi à consolider, le taux de service est en revanche au rendez-vous, notamment grâce au site de Dinterloord lancé il y a deux ans et fonctionnant désormais à pleine



► Priméale renforce son rôle de leader de la carotte en France

Basée dans la baie du Mont-Saint-Michel, la nouvelle station de lavage et de conditionnement de carottes de Saint-Georges-de-Gréhaigne est pleinement opérationnelle depuis l'automne 2021. Un projet ambitieux et stratégique pour Priméale France, dont l'objectif est de mieux valoriser la production des adhérents de l'OP grâce à une segmentation fine de l'offre de carottes. Une trentaine de références en conventionnel, bio, Agrilogique et HVE est ainsi proposée avec une compétitivité accrue.

capacité. Enfin, nos activités espagnoles de 1^{ère} gamme ont connu une année satisfaisante grâce au fort développement des carottes, poireaux, radis et choux de Bruxelles, avec une dynamique de consommation importante sur le marché national, permettant à Priméale Espagne d'être de moins en moins dépendante des campagnes d'exportation.

L'année a également été favorable en 4^e gamme **en Espagne**, avec une reprise de la consommation sur nos produits-phares, les salades-repas. La marque Florette se porte bien, continue de développer ses parts de marché et de lancer des innovations porteuses, notamment autour des protéines végétales. Mais l'année 2021 a surtout été marquée par une importante réorganisation industrielle, qui a vu la création d'une usine en Catalogne, Terres de L'Ebre (cf. encadré), et l'arrêt des activités du site d'Iniesta.

Au Royaume-Uni en revanche, l'année a été compliquée par le double-effet du Brexit et du COVID, entraînant des complications logistiques et opérationnelles inédites, à la fois concernant le transport, la production en usine, la main-d'œuvre et l'approvisionnement. Ces difficultés ont été particulièrement sensibles au printemps 2021, au moment d'une réorganisation industrielle qui a vu le transfert des activités du site de Skelmersdale vers les usines de Lichfield et de Wigan. Malgré tout, la consommation a plutôt été soutenue au Royaume-Uni, notamment pour la marque Florette en grande distribution, grâce aux efforts très importants des équipes pour maintenir un taux de service satisfaisant, y compris pendant les pics d'activité.

En France comme en Belgique et en Allemagne, l'activité de **4^e gamme** a été plutôt satisfaisante en 2021, grâce au développement des parts de marché de Florette en grande distribution et en restauration hors domicile. Cette croissance est portée par de nombreuses innovations, notamment le lancement d'un nouvel emballage de salade recyclable dans la filière papier. Elle est également soutenue par le déploiement de synergies industrielles et logistiques entre les activités GMS et Foodservice, qui forment désormais une seule et même business unit « Florette France ». Créaline a elle aussi réalisé une belle année 2021 grâce à la forte croissance des purées fraîches, bien que les soupes restent en léger retrait. Enfin, notre nouvelle usine canadienne Saladexpress a poursuivi sa modernisation et sa montée en puissance, même si l'activité a souffert des restrictions sanitaires et de l'arrêt prolongé de la restauration au Québec dus à l'épidémie de la Covid. ▼



Jean-Marc Faujour
Directeur général de la branche
Légumes & Fruits frais d'Agrial

« La conjoncture de l'année 2021 a indéniablement été compliquée pour la branche, en particulier pour nos activités de 1^{ère} gamme. Pour autant, nous sommes convaincus que les travaux structurants entrepris depuis deux ans, notamment s'agissant des réorganisations industrielles et juridiques mises en œuvre en Espagne, au Royaume-Uni et en France, permettront de soutenir durablement notre croissance et le développement de nos marques. » ►►

► Florette inaugure une nouvelle usine en Catalogne

Le nouveau site de production « Terres de l'Ebre », dont le nom est d'ailleurs identique en français et en catalan, permet de consolider la position de Florette dans cette région-clé, en assurant une meilleure proximité avec les consommateurs locaux. L'usine bénéficie de plus d'une polyvalence et d'une capacité d'évolution à même de soutenir la production de jeunes pousses de salade et d'épinard, deux segments en forte croissance dans la péninsule ibérique.



VIANDES

▶ 360
adhérents
éleveurs de porcs

▶ 160
adhérents
éleveurs de volailles

▶ 50
adhérents
producteurs d'œufs

▶ 1250
salariés

▶ 540 M€
de chiffre d'affaires
en 2021

La branche Viandes réalise une année 2021 correcte mais hétérogène. La consommation de produits carnés a souffert en grande distribution durant les premiers mois, mais la reprise de la restauration hors domicile et la belle dynamique des fêtes ont permis de réaliser une bonne fin d'année. À l'amont, les adhérents ont souffert de l'explosion du coût des intrants agricoles, conjuguée pour ce qui concerne la production porcine à la chute du cours du porc.

La production porcine a été fortement chahutée en 2021, essentiellement en raison de la forte régression des importations chinoises et de la menace de la fièvre porcine africaine. En deuxième partie d'année, les éleveurs ont connu un effet ciseau défavorable, avec la flambée des matières premières accompagnée d'une forte baisse du cours du porc. Dans ce contexte agité, la dynamique de filières développée par l'OP Porcs trouve une résonance d'autant plus forte, avec plus des trois quarts des porcs engagés dans une démarche qualité, dont 13%

en Label Rouge, 6% de porcs sans antibiotiques dès la naissance, 2% de porcs biologiques et bientôt d'autres valorisés dans la nouvelle filière « Dans nos fermes. »

Cette logique de filière est également au cœur du **groupement avicole**, avec le déploiement de la marque exclusive « Volailles fermières de Normandie » chez Avigros pour un tonnage de 900 tonnes, le développement de poulardes festives chez Maître Jacques, ou encore la marque « L'œuf de nos villages » avec l'Avicole de l'Ouest.



Arnaud Degoulet
Président d'Agrial

« L'année 2021 a indéniablement été compliquée pour les productions animales, en particulier pour les exploitations porcines, subissant un effet ciseau dévastateur. Dans ce contexte difficile, la stratégie de notre branche Viandes trouve une résonance d'autant plus forte, en misant sur la valorisation des filières de qualité au bénéfice de chacun d'entre nous, éleveurs-adhérents. Je tiens en ce sens à saluer l'arrivée au sein de notre Coopérative des Salaisons du Mâconnais et souhaite que l'histoire se poursuive. Car résolument, nous croyons en l'avenir des productions animales, ancrées dans l'ADN d'Agrial. »

Néanmoins, alors que les œufs avaient connu une belle dynamique en 2020, les achats des ménages sont globalement en régression en 2021 quelle que soit la catégorie (cage, sol, Label Rouge, plein air, bio). Enfin, si la volaille de chair a elle aussi été impactée par la hausse des prix de l'aliment, la contractualisation à l'œuvre au sein du groupement a permis de préserver les marges des éleveurs en volailles standard. La situation en Label Rouge a été moins favorable.

À l'aval, après une consommation excessivement soutenue en grande distribution en 2020, l'année 2021 renoue avec des niveaux proches de ceux de 2019. Notre entreprise bouchère **Maître Jacques** réalise une année satisfaisante, avec des parts de marché en progression. Si les volumes d'été ont souffert d'une météo peu propice à la consommation de produits à griller, ils ont été compensés par le développement de produits d'hiver, à l'instar du succès des rôtis et paupiettes. Surtout, l'actualité de Maître Jacques est rythmée par des projets très structurants



« Dans nos fermes », une démarche si vertueuse, si coopérative

« Dans nos fermes » est avant tout l'aboutissement d'un travail collectif engagé entre des agriculteurs adhérents de l'OP Porcs et les équipes commerciales et marketing de la BU charcuterie. L'idée ? Valoriser le modèle de la polyculture-élevage en expliquant sa vertu, associant céréales, fabrication de l'aliment à la ferme et élevage des porcs. La filière s'inscrit de plus dans un plan de progrès autour du bien-être animal, de l'agroécologie et de l'approvisionnement en protéines françaises. Lancée en 2021, cette nouvelle démarche coopérative très fédératrice verra sa concrétisation commerciale dès 2022, en réponse aux fortes attentes des clients et consommateurs.

permettant d'accompagner le développement constant de l'activité et d'améliorer la qualité de vie au travail des salariés. D'une part, les travaux du site de Rennes se concrétisent avec l'extension de la plateforme d'expédition et l'agrandissement des locaux sociaux. D'autre part, l'acquisition récente d'un bâtiment à Cuisery, en Saône-et-Loire, permettra de mieux servir

les clients sur la façade Est de la France et par conséquent de développer les ventes dans de meilleures conditions. Ce deuxième site devrait être opérationnel début 2023.

Quant aux différentes **activités charcutières** de la branche (Brient, Tallec, Sibert et La Bresse), elles ont résisté mais n'ont pas connu la

croissance espérée en 2021. Surtout, l'année est marquée par l'arrivée d'une nouvelle société, les Salaisons du Mâconnais, permettant à la branche de se développer dans le secteur de la charcuterie sèche aux côtés de la charcuterie cuite et d'accélérer son développement à l'export. Afin d'accompagner la croissance de ses cinq sociétés, la BU charcuterie s'est dotée d'un projet stratégique nommé « Winston » pour développer transversalité et synergies. La création au 1^{er} janvier 2022 d'une nouvelle entité, la Maison des Charcutiers, en est un exemple concret. L'ambition : regrouper dans cette structure l'ensemble des équipes commerciales et marketing afin de devenir le référent incontournable du marché, avec la plus belle offre de charcuterie traditionnelle française. Les synergies concernent également l'industrie et les marchés. Des transferts de production ont ainsi été réalisés afin de mieux servir les clients. L'export cumule pour sa part plus de 900 tonnes et se développe de façon structurée, notamment au Royaume-Uni.

Enfin, **le négoce** réalisé à Rungis via la société Avigros a été l'activité la plus durement touchée par la conjoncture, non seulement du fait de la fermeture des restaurants au premier semestre, mais également à cause de la hausse des prix des volailles et des difficultés d'approvisionnement liées à la grippe aviaire. Pour autant, elle a su retrouver une belle croissance commerciale et économique au second semestre, à la faveur du renforcement de la logique de filière avec les producteurs de volailles de la Coopérative, du développement de la consommation chez les bouchers-charcutiers et surtout de la belle dynamique des fêtes de fin d'année. ▼



Stéphane Poyac
Directeur général de la branche
Viandes d'Agrial

« La crise sanitaire que nous traversons nous oblige à repenser nos modèles et nous rappelle à quel point les femmes et les hommes qui travaillent chaque jour pour valoriser les productions de nos adhérents constituent notre richesse et notre plus grand défi. La sécurité, l'attractivité et la fidélisation des talents sont cruciaux. Le sourcing matière est également fondamental. À ce titre, le renforcement de notre logique de filière prend tout son sens : il permet de sécuriser les approvisionnements et d'apporter les garanties attendues par le consommateur, au service de nos coopérateurs et de la valorisation de leur production. »

Les Salaisons du Mâconnais rejoignent Agrial

▼ Dans la droite ligne des acquisitions de Brient, Tallec, Sibert et La Bresse depuis 2017, l'intégration des Salaisons du Mâconnais marque une nouvelle étape dans le développement de la branche Viandes d'Agrial. Basée près de Mâcon, cette salaisonnerie perpétue depuis 1919 l'art de la charcuterie artisanale en élaborant des saucissons secs haut de gamme, dont la majorité sous filières de qualité (Label Rouge, Bleu-Blanc-Cœur, Agriculture Biologique...).

Une acquisition au cœur de notre stratégie Horizon 2025, qui vise à développer la branche Viandes à partir d'entreprises dotées d'un savoir-faire traditionnel reconnu, misant sur la valorisation de filières de qualité, au service des éleveurs adhérents d'Agrial.



BOISSONS



▶ 570

adhérents producteurs
de pommes à cidre

▶ 124 000

tonnes de pommes
collectées

▶ 1 100

salariés

▶ 360 M€

de chiffre d'affaires
en 2021

La branche Boissons réalise de nouveau une année 2021 contrastée, mais pour des raisons quasiment opposées à celles de 2020. Si la France a tenu ses engagements malgré l'épidémie de COVID-19, retrouvant la croissance sur le cidre, les activités internationales ont en revanche souffert du Brexit et d'importantes difficultés industrielles.

L'année 2021 se caractérise une nouvelle fois par une récolte de pommes relativement faible, à hauteur de 124 000 tonnes, dans la moyenne des 5 dernières années. Particulièrement tardive en raison des conditions météorologiques, la gestion de la collecte a été rendue compliquée par des difficultés industrielles sur les sites de Domagné (35) et de Livarot (14). Pour autant, les 570 producteurs de pommes à cidre de la Coopérative ont continué d'œuvrer main dans la main avec les équipes de l'OP tout au long de l'année, en faveur de la qualité de leurs productions et de la préservation de leurs vergers, notamment dans le cadre de la démarche « Vergers écoresponsables » et du partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux.

De l'autre côté de la chaîne de valeur, le frémissement de la consommation de cidre entrevu en 2019 mais stoppé brutalement avec les confinements de 2020 semble se confirmer de nouveau. Si la croissance reste très modeste, la baisse de la consommation est enrayée. Ainsi, malgré la fermeture de la restauration hors domicile durant le premier semestre et les difficultés des commerciaux à visiter les magasins, le travail entrepris depuis plusieurs années sur nos marques porte ses fruits. Loïc Raison connaît ainsi un véritable succès, portée par un nouveau positionnement premium, tandis que le retour à la croissance est en cours pour Écusson, intégralement passée en cidre biologique au printemps 2020.



Jean-Luc Duval
Vice-président d'Agrial

« L'année 2021 a de nouveau été celle d'une petite récolte de pommes, ce qui a permis à chaque producteur d'aller au-delà de sa référence. Surtout, elle est synonyme d'un retour à l'équilibre entre production et transformation. De plus, si elle est forcément complexe à mettre en œuvre, la réorganisation industrielle de l'activité cidricole en France s'est poursuivie, condition de pérennité de notre activité. Je ne peux que saluer le travail réalisé main dans la main entre adhérents et équipes opérationnelles. »

Enfin La Mordue, marque de hard cider destinée à une cible de jeunes adultes, connaît un formidable développement malgré l'annulation de nombreux festivals, avec des progressions à deux chiffres. Dans ce contexte, la pérennité et la compétitivité de la filière cidricole française sont plus que jamais au cœur des enjeux. La réorganisation des outils industriels s'est par conséquent poursuivie en 2021, avec le transfert des activités d'em-bouteillage du site de Livarot (14) vers les cidreries de Domagné (35) et du Theil (61). Les activités d'ex-traction et de stockage de Livarot sont quant à elles maintenues et développées.

Dans la foulée de l'acquisition de la société **Phare Ouest** (cf. encadré), le pôle boissons breton a pour sa part engagé un important plan de synergies en 2021, notamment sur la partie commerciale. Portées par les attentes des consommateurs en faveur de marques locales et très ancrées sur leur territoire, Breizh Cola, Lancelot et Kérisac réalisent ainsi une très belle année en grande distribution, mais aussi

en restauration hors domicile à partir de la réouverture des bars et restaurants début juin. Pour conforter le développement de Phare Ouest et comme engagée au moment de son intégration, la capacité de brassage du site de Roc-Saint-André est portée à 100 000 hectolitres, contre 70 000 auparavant.

Sur les jus frais, Danao reprend de belles couleurs après une année 2020 perturbée, grâce au développement de nouvelles gammes et la reformulation de certaines recettes. Enfin, l'export poursuit sa croissance, essentiellement sur les boissons pétillantes sans alcool à destination des marchés asiatiques et moyen-orientaux, et ce malgré les restrictions de déplacements et l'annulation de nombreux salons liée à la crise sanitaire.

Breizh Thé Vert : fraîcheur et qualité nutritionnelle

▼ Après Danao et Bellot, la branche Boissons poursuit sa démarche d'amélioration des recettes avec le nouveau « Breizh Thé Vert ». Grâce à un procédé exclusif d'infusion développé avec la start-up Rouages, filiale d'Agrial, Breizh Thé Vert offre un goût rafraîchissant sans arôme ajouté.

La nouvelle boisson contient aussi 15% de sucre en moins par rapport à la recette originale. Un bel exemple de travail collaboratif en faveur de la qualité nutritionnelle des produits d'Agrial, sans renier le goût ni le plaisir !



Agrial fait l'acquisition de la société Phare Ouest

Dans la continuité de la relation de long terme entretenue par les deux sociétés depuis 2010, l'acquisition de la société Phare Ouest par Agrial est effective depuis le 1^{er} janvier 2021. Fondée en 2002, la société emploie 50 salariés et dispose d'une usine à proximité de Ploërmel, dans le Morbihan. Elle produit 145 000 hectolitres de sodas (Breizh Cola), dont une partie est de longue date sous-traitée dans l'usine de la branche à Domagné, et bientôt près de 100 000 hectolitres de bière aux marques Lancelot, Duchesse Anne et Blanche Hermine.

Au Royaume-Uni en revanche, l'effet conjugué du Brexit et de l'épidémie de COVID-19 a rendu l'année 2021 compliquée pour Aston Manor. Les difficultés logistiques et de transport, les inflations sur les emballages et le dioxyde de carbone, ainsi que les pénuries de main-d'œuvre ont obéré la performance de l'activité. Pour autant, les équipes ont fait preuve d'une très grande ingéniosité, d'une réactivité de chaque instant et d'une efficacité dans la mise en œuvre de nouvelles solutions qui ont permis de limiter l'impact commercial de ces difficultés conjoncturelles. De surcroît, des hausses de prix ont pu être passées en fin d'année et l'investissement dans la nouvelle ligne de cans confirme toutes ses promesses, signe que l'activité reste porteuse malgré ces aléas temporels.

Enfin, en plus des enjeux sanitaires, **les activités américaines** de la branche ont souffert de fortes problématiques industrielles et de ressources. De surcroît, limitée en capacité sur le site de Sébastopol (Californie), Manzana a subi l'arrêt brutal de la sous-traitance d'un partenaire, qui n'a pas obtenu les certifications escomptées. L'activité commerciale et la performance de l'entreprise ont ainsi significativement pâti de ces difficultés cumulées. Pour autant, les problèmes sont résolus en fin d'année et les relations restent solides avec les deux clients majeurs de l'activité. Seattle Cider a pour sa part poursuivi son développement en 2021 grâce à la réouverture de sa « tap room » intégrée à l'usine et le succès d'une innovation, Odissey Strong Cider, qui répond à une forte demande de la clientèle. ▼



Marc Roubaud
Directeur général de la branche Boissons d'Agrial

« Si l'année 2021 a de nouveau été très compliquée pour la branche Boissons, les facteurs conjoncturels de trouble sont en cours de résolution, en particulier au Royaume-Uni et aux États-Unis, et nous permettent d'espérer une année 2022 plus sereine, sous réserve des à-coups liés au contexte sanitaire de chaque pays. Dans ce contexte, les hausses commerciales, les enjeux logistiques et la poursuite du plan de redressement du cidre en France seront déterminants pour l'année à venir. »



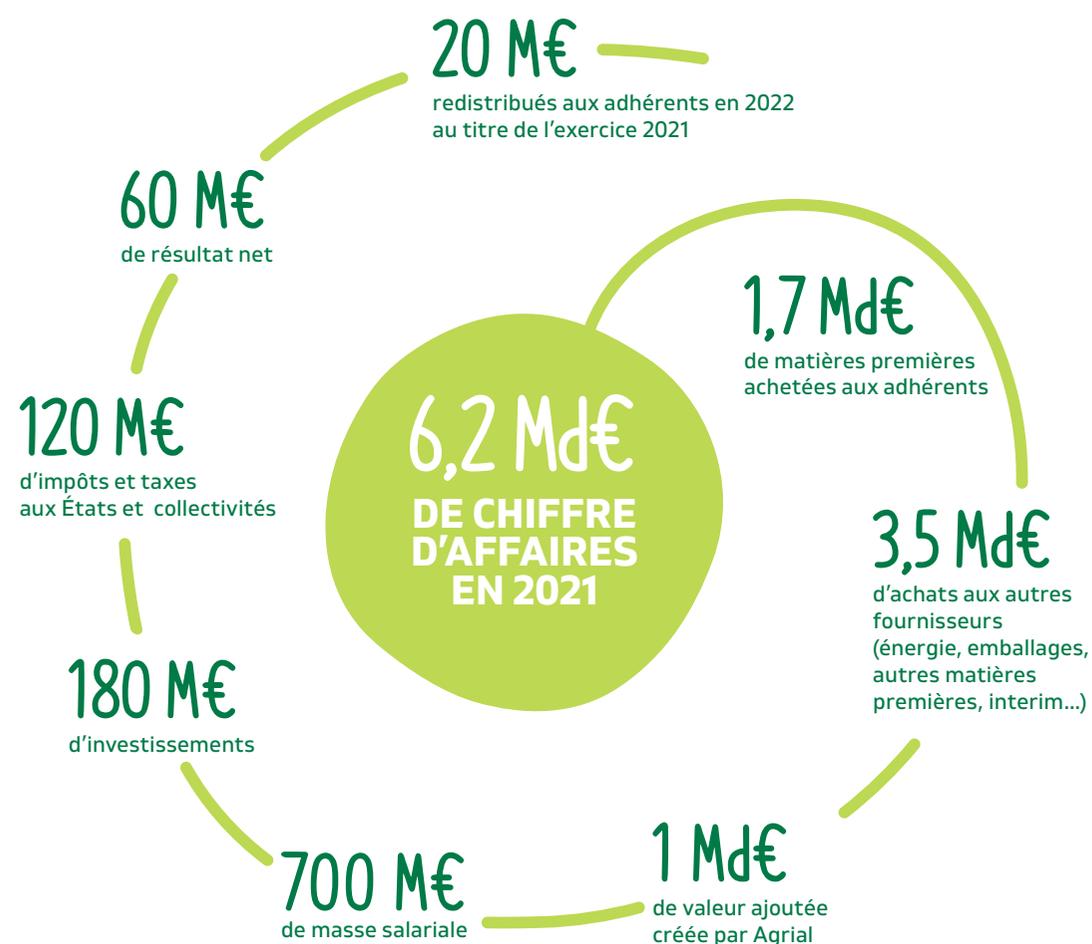
CRÉER DE LA VALEUR

PARTAGÉE ET DURABLE

Vincent, agriculteur-adhérent à Saint-Cosme-en-Vairais (72)

CRÉER DE LA VALEUR PARTAGÉE ET DURABLE

Par son lien avec ses 12 000 agriculteurs-adhérents, qui détiennent 100% du capital social de la Coopérative, les 22 200 personnes qu'elle emploie, ses investissements et sa présence sur tout le territoire, Agrial partage et fait rayonner la valeur créée chaque année avec l'ensemble de ses parties prenantes.



Compte de résultat consolidé du Groupe Agrial (en milliers d'euros)

	31 DÉC 2021	31 DÉC 2020
Chiffre d'affaires	6 217 803	5 957 358
Achats consommés	-5 206 873	-4 921 252
Charges de personnel	-731 649	-701 223
Impôts et taxes	-123 491	-148 654
Autres charges et produits d'exploitation	57 973	46 258
Variation nette des amortissements et des provisions	-121 101	-121 878
Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	92 663	110 609
Variation nette des amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition ⁽¹⁾	-6 933	40
Résultat d'exploitation après amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	85 729	110 648
Résultat financier	-17 591	-18 774
Résultat exceptionnel	12 847	-9 179
Impôts sur les résultats	-21 260	-14 700
Résultat net des entreprises intégrées	59 726	67 995
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	763	822
Résultat net de l'ensemble consolidé	60 489	68 817

(1) Suite à l'application du nouveau règlement ANC n°2020-01, la présentation du compte de résultat a été modifiée, plus particulièrement au niveau des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition.

Bilan consolidé du Groupe Agrial (en milliers d'euros)

Actif	31 DÉC 2021		31 DÉC 2020	
	Valeurs brutes	Amort. Dépré.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	780 931	-144 404	636 527	641 993
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	608 719	-64 830	543 889	557 075
Immobilisations corporelles	2 902 407	-1 969 655	932 753	843 078
Immobilisations financières	128 681	-11 379	117 302	122 776
Titres mis en équivalence	6 738		6 738	6 605
Total actif immobilisé	3 818 758	-2 125 439	1 693 320	1 614 453
Stocks et en-cours	861 688	-19 913	841 775	687 148
Créances clients et comptes rattachés	618 320	-23 270	595 050	552 782
Autres créances et comptes de régularisation	347 716	-920	346 796	241 214
Disponibilités	159 849		159 849	195 281
Total actif circulant	1 987 572	-44 102	1 943 470	1 676 425
TOTAL ACTIF	5 806 330	-2 169 541	3 636 790	3 290 878

Passif

Capital	124 754	118 232
Primes liées au capital	11 614	11 614
Écart de réévaluation	9 817	9 817
Réserves consolidées part du Groupe	772 052	719 470
Résultat de l'exercice part du Groupe	57 145	61 040
Total des capitaux propres part du Groupe	975 381	920 173
Intérêts minoritaires	58 434	63 814
Subventions d'investissement	40 564	27 911
Total des capitaux propres	1 074 379	1 011 898
Autres fonds propres	113 285	113 245
Provisions pour risques et charges	88 959	82 461
Emprunts et dettes financières	1 115 396	926 847
Fournisseurs et comptes rattachés	890 958	803 501
Autres dettes et comptes de régularisation	353 813	352 925
Total des dettes	2 360 166	2 083 274
TOTAL PASSIF	3 636 790	3 290 878

Compte de résultat de la Coopérative (en milliers d'euros)

	31 DÉC 2021	31 DÉC 2020
Chiffre d'affaires	2 309 188	2 207 037
Autres produits (dont reprise sur provisions)	19 230	16 674
Achats consommés	-2 214 517	-2 110 368
Impôts, taxes et versements assimilés	-6 254	-6 369
Charge de personnel	-70 501	-67 469
Dotations aux amortissements et provisions	-15 565	-15 708
Autres charges	-3 542	-4 862
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	18 039	18 935
RÉSULTAT FINANCIER	22 236	15 474
RÉSULTAT COURANT	40 275	34 408
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 410	8 190
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	-701	-275
Impôts sur les bénéfices	-408	-1 772
RÉSULTAT NET	40 576	40 551

Bilan de la Coopérative (en milliers d'euros)

Actif	31 DÉC 2021		31 DÉC 2020	
	Montants Bruts	Amortissements et provisions	Montants Nets	Montants Nets
Immobilisations incorporelles	18 818	13 966	4 851	4 436
Immobilisations corporelles	379 478	283 219	96 259	94 174
Immobilisations financières	479 010	17 937	461 073	461 374
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	877 305	315 122	562 184	559 984
Stocks et en-cours	311 521	580	310 941	204 453
Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	35 250	8 348	26 902	25 659
Créances clients et comptes rattachés	170 676	2 674	168 002	152 338
Autres créances	147 705	37	147 668	161 713
Capital souscrit et appelé, non versé	1 962		1 962	2 214
Disponibilités	1 154		1 154	1 512
Charges constatées d'avance	8 363		8 363	2 509
TOTAL ACTIF CIRCULANT	676 631	11 639	664 992	550 399
TOTAL ACTIF	1 553 936	326 760	1 227 176	1 110 382

Passif	31 DÉC 2021	31 DÉC 2020
	Avant Répartition	Avant Répartition
Capital social	124 754	118 232
Prime de fusion	11 614	11 614
Écarts de réévaluation	9 817	9 817
Réserves	535 300	511 483
RÉSULTAT	40 576	40 551
Subventions d'investissement	1 061	50
Provisions réglementées	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	723 122	691 747
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	16	34
Provisions pour risques	3 990	1 993
Provisions pour charges	15 799	16 071
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	19 789	18 064
Emprunts et dettes financières	119 322	74 185
Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés	227 281	194 318
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 033	85 822
Autres dettes	46 441	46 064
Produits constatés d'avance	144	148
TOTAL DETTES	484 221	400 537
Écarts de conversion passif	28	0
TOTAL PASSIF	1 227 176	1 110 382

NOS ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN BREF

En 2021, Agrial a renouvelé son soutien au Global Compact des Nations Unies et à ses 10 principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Agrial s'attache à ce que ses actions en matière de développement durable contribuent à plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.



Ces tableaux synthétisent nos engagements au regard de nos enjeux sociétaux et environnementaux ainsi que l'ensemble des indicateurs que nous suivons. La note méthodologique du rapport intégré 2021 disponible sur notre site internet précise le cadre et les modalités de leur établissement.

COOPÉRER au service d'un modèle démocratique et solidaire

NOS ENGAGEMENTS	NOS ENJEUX	NOS AMBITIONS ET OBJECTIFS	RÉSULTATS	VS N-1
Renforcer et pérenniser notre modèle coopératif Page 12	Gouvernance coopérative et modèle démocratique	Consolider notre gouvernance grâce à la réécriture de la Charte de gouvernance de la Coopérative	Charte élaborée et validée par le Conseil d'administration	😊
Promouvoir l'éthique et lutter contre la corruption dans la conduite de nos affaires Page 20	Éthique et corruption	Diffuser notre Code de conduite à l'ensemble de nos collaborateurs	89 %	😐
		Former tous nos cadres-dirigeants à l'éthique et la lutte contre la corruption dans les affaires d'ici 2022, ambassadeurs de nos principes en interne et en externe	Formation en e-learning conçue et déployée fin 2021	😊
		Déployer notre Charte Achats responsables à tous nos fournisseurs principaux, hors matières premières	Engagement demandé à tout nouveau fournisseur depuis 2021	😐

 Contributions aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.



FAIRE GRANDIR les femmes et les hommes d'Agrial et leurs territoires

NOS ENGAGEMENTS	NOS ENJEUX	NOS AMBITIONS ET OBJECTIFS	RÉSULTATS	VS N-1
Accompagner les agriculteurs dans la réussite de leur métier Pages 30-31	Pérennité des exploitations agricoles et renouvellement des générations	Accompagner les jeunes agriculteurs-adhérents grâce au programme Agriboost	1 574 bénéficiaires	😊
		Proposer à nos adhérents un conseil stratégique basé sur l'analyse globale de l'exploitation	500 bénéficiaires	😊
		Former les élus de la Coopérative grâce au dispositif Évolution	+ de 320 élus formés	😊
Agir pour la sécurité, la qualité de vie au travail et le développement de nos collaborateurs Pages 26-29	Santé et sécurité au travail	Atteindre un taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt de 10 en 2025	15	😞
	Qualité de vie au travail des salariés et gestion des talents	Proposer une formation à 2/3 des salariés en CDI ou CDD chaque année (périmètre France)	75 %	😊
		Accueillir 350 jeunes salariés en alternance ou en apprentissage par an à horizon 2025	277	😊
		Accroître de 20 % la part des salariés en situation de handicap entre 2019 et 2025 (périmètre France)	+ 8,2 %	😊
Droits de l'Homme au travail et dialogue social	Permettre à chacun d'être représenté par une instance de représentation du personnel (effectifs en France hors intérimaires des sociétés de plus de 10 salariés)	Assurer un index d'égalité Femme-Homme (effectifs France hors intérimaires) supérieur à 75	84,4	😊
			99,6 %	😊
Contribuer au dynamisme de nos territoires Pages 32-33	Proximité, vie coopérative et dynamisme des territoires	Contribuer à la lutte contre la précarité alimentaire par nos dons	1 000 tonnes	😊
		Renforcer la vitalité des territoires ruraux par nos implantations : part d'effectifs moyens employés dans des communes françaises de moins de 10 000 habitants	80 %	😐

 Contributions aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.



PRÉSERVER la Terre et le vivant

NOS ENGAGEMENTS	NOS ENJEUX	NOS AMBITIONS ET OBJECTIFS	RÉSULTATS	VS N-1
Contribuer à la lutte contre le changement climatique Pages 38-39	Changement climatique	Déployer un Plan Climat conforme aux recommandations des Accords de Paris	Plan Climat validé par le Conseil d'administration	😊
Accélérer notre transition vers l'agroécologie et soutenir les pratiques agricoles à impact positif pour la planète Pages 40-41	Transition agroécologique, bien-être animal et biodiversité	Augmenter de 50 % les volumes d'aliments vendus pour bovins, caprins, équins sans OGM ou antibiotiques entre 2018 et 2025	+ 31 %	😊
		Doubler les ventes de la gamme AL'terre native de 100 % entre 2018 et 2025	+ 76 %	😊
		Préserver la qualité de vie des animaux d'élevage à travers 3 objectifs :		
		▼ 100 % des élevages laitiers adhérents engagés dans la charte de bonnes pratiques d'élevage	99 %	😊
		▼ 100 % des élevages caprins adhérents engagés dans la Charte de bonnes pratiques Soignon	93 %	😊
		▼ 100 % des élevages avicoles adhérents ayant réalisé un diagnostic EBENE	Formations en cours	😊
		Volume de salades produites selon la certification LEAF	100 %	😊
		Adhérents de l'organisation de producteurs Pommes engagés en Bio ou dans le cahier des charges « Pomiculteurs engagés »	100 %	😊

NOS ENGAGEMENTS	NOS ENJEUX	NOS AMBITIONS ET OBJECTIFS	RÉSULTATS	VS N-1
Préserver les ressources et lutter contre tous les gaspillages Pages 42-45	Préservation des ressources et lutte contre les pollutions	Réduire de 10 % les consommations énergétiques de nos sites (électricité et gaz) entre 2016 et 2025	- 6,8 %	😊
		60 % de nos camions citerne équipés de système de pompage électrique d'ici 2021	60 %	😊
		50 % de l'ensemble de notre flotte (Agrial et partenaires) équipée de motorisations alternatives d'ici 2035	Déploiement 2022	😊
	Gestion des déchets et emballages	Préserver l'eau en quantité et en qualité :		
		▼ Réduire nos consommations d'eau (ratio par volumes de produits finis)	Stable (v/s 2019)	😊
		▼ Tendre vers 100 % de conformité des analyses DBO / DCO de nos effluents	94 % / 87,5 %	😞
		▼ Tendre vers 100 % de nos déchets organiques recyclés ou valorisés d'ici 2035	97,5 %	😊
		▼ 100 % des emballages et plastiques agricoles collectés et recyclés en 2035	78 %	😊
		▼ 100 % d'emballages écoconçus et écoresponsables (= recyclés et/ou recyclables et/ou biosourcés et/ou compostables) en 2035	85 % (périmètre France - 2020)	😊



Contributions aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.



NOURRIR avec des produits sûrs, sains et de qualité

NOS ENGAGEMENTS	NOS ENJEUX	NOS AMBITIONS ET OBJECTIFS	RÉSULTATS	VS N-1
Proposer une alimentation sûre et saine	Qualité sanitaire et traçabilité des produits	Tendre vers 100 % de nos sites de transformation dotés d'au moins une certification qualité et/ou hygiène et/ou sécurité d'ici 2025	93 %	☹️
	Naturalité et composition des produits	Augmenter les ventes de produits bio de 100 millions d'euros entre 2018 et 2025	+ 56 M€	😊
Développer des filières locales et de qualité	Développement des filières agricoles	Soutenir les filières locales et de qualité :	% des volumes	
		▼ Lait de vache en AOP, AOC, BBC ou bio	26 %	
		▼ Lait de chèvre en AOP, AOC ou bio	12 %	
		▼ Pommes en AOC, IGP ou bio	79 %	
		▼ Salades certifiées Global GAP	100 %	
		▼ Porcs en Label Rouge, IGP, bio, Porcristal ou autres cahiers des charges privés	83 %	
		▼ Œufs Label Rouge, plein-air, bio ou autres démarches alternatives	74 %	
▼ Volailles Label Rouge, plein-air ou IGP (hors autres cahiers des charges privés)	26 %			
▼ Bovins en Label Rouge, bio ou autres cahiers des charges privés	8 %			



Contributions aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.



CRÉER DE LA VALEUR partagée et durable

NOS ENGAGEMENTS	NOS ENJEUX	NOS AMBITIONS ET OBJECTIFS	RÉSULTATS	VS N-1
Assurer la pérennité économique de notre modèle coopératif pour mieux partager la valeur créée	Création de valeur	▼ Développer la valeur ajoutée créée par Agrial	1,1 Md€	
	Partage de la valeur	▼ Poursuivre la redistribution de la valeur à nos agriculteurs-adhérents via les ristournes, intérêts aux parts et autres aides (jeunes...)	20 M€	



Ce Rapport intégré est édité et rédigé par la **Direction du projet coopératif, de la RSE et de la communication d'Agrial**. **Conception graphique** : Register. **Crédits photos** : Adobe Stock, Agrial, Atypix, Laurent Besnehard, Franck Beloncle, Image in France. **Impression** : ce Rapport intégré a été imprimé par l'entreprise adaptée Handiprint, sur un papier certifié PEFC, issu de forêts gérées durablement.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE SUR LA CONSOLIDATION DES INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES 2021 D'AGRIAL

Conformément à la directive européenne 2014/95/UE et à l'ordonnance française 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par les grandes entreprises, Agrial publie ses informations extra-financières, ce comme partie intégrante de son rapport annuel intégré pour l'exercice 2021. Ce rapport comprend :

- une description du modèle d'affaires d'Agrial ;
- l'énoncé des principaux enjeux et risques suscités par l'activité de la société, ainsi que par ses relations d'affaires, ses produits et ses services au regard d'une liste de thématiques RSE ;
- la description des politiques appliquées au regard de ces enjeux et risques, ou la justification de l'absence de politiques et, le cas échéant, la description des procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance de ces risques ;
- les résultats de ces politiques, incluant les indicateurs clés de performance.

Pour l'exercice 2021, en tant que société coopérative agricole, Agrial n'entre pas dans le champ d'application de la directive NFRD (Non-financial reporting directive) et, par conséquent, ne publie pas d'indicateurs de durabilité relatifs au règlement Taxinomie européen (EU) 2020/852.

1 MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DES ÉLÉMENTS DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La déclaration de performance extra-financière 2021 d'Agrial s'inscrit dans la continuité des précédentes. Elle formalise la construction et le suivi continu de la démarche de progrès du Groupe en faveur du développement durable, élément transversal de son plan stratégique Horizon 2025.

Cette démarche et les engagements qui y sont associés ont été définis selon les enjeux et risques sociaux, sociétaux et environnementaux identifiés au regard des activités de l'entreprise. Leur matérialité a été déterminée une première fois en 2016 sur la base d'une enquête interne réalisée auprès de 169 collaborateurs de profils et métiers différents et de 9 interviews de parties prenantes extérieures.

Les enjeux et leur importance ont été régulièrement réévalués depuis en tenant compte de la cartographie des risques de corruption et éthiques du Groupe réalisée en 2017 et d'une nouvelle enquête interne réalisée en 2019 auprès de 203 collaborateurs. Et chaque année, les enjeux sont revus au sein des comités de coordination transversale RH et RSE et de direction du Groupe pour actualiser d'éventuelles évolutions des enjeux et priorités. En 2021, la direction RSE d'Agrial a revu la présentation de ces enjeux en tenant compte des évolutions règlementaires et pressions sociétales en matière de climat, d'économie circulaire, de transition agroécologique ou encore de qualité de vie et éthique dans l'entreprise.

2 PÉRIODE RETENUE

La période retenue pour l'analyse, la collecte et la consolidation des informations extra-financières est l'année civile 2021, comme pour la consolidation comptable et financière d'Agrial. Certaines données environnementales, dépendantes de la réception de justificatifs par des tiers, sont relevées soit sur les douze mois glissants les plus proches disponibles, soit en réel sur la période disponible et estimées sur la période manquante, le but étant de retenir une valeur de l'indicateur la plus pertinente possible sur douze mois.

3 PÉRIMÈTRE COUVERT

De manière générale, entrent dans le périmètre au prorata de la méthode d'intégration précisée dans le rapport de gestion d'Agrial, toutes sociétés basées en France ou hors France, détenues par la Coopérative à plus de 50 % ou en minoritaire avec pilotage opérationnel ou intégration globale. Les filiales détenues en minoritaire sans gestion opérationnelle de la part du Groupe sont exclues de la consolidation des indicateurs.

Particularités pour le périmètre international : Agrial s'efforce de déployer sa démarche de progrès en faveur du développement durable à l'ensemble de ses filiales et activités hors France qui partagent toutes les valeurs du Groupe. Agrial suit leurs démarches et politiques sociales, sociétales et environnementales. Si les principaux objectifs sont partagés, certains indicateurs et plans d'actions ne sont pas suivis dans certaines entités hors France de manière homogène. Cela ne permet pas une consolidation fiable et rigoureuse des indicateurs en question. Ainsi, des entités sont exclues du périmètre de consolidation de certains indicateurs.

Sur le volet social, le nombre de collaborateurs correspond aux effectifs moyens équivalent temps plein. Les sociétés sont incluses dans le calcul des effectifs en proportion de leur intégration. Pour le calcul des indicateurs sociaux (hors effectifs moyens consolidés), par exception, Transagrial est exclue du périmètre faute d'un pilotage opérationnel suffisant. De même, faute d'un reporting fiable pour 2021, les données des sociétés Sibert, Salaisons du Mâconnais, La Bresse et Nantial ne sont pas incluses dans les indicateurs relatifs à la formation, et les données des sociétés Sibert et Salaisons du Mâconnais ne sont pas incluses dans l'index d'égalité femme-homme. Enfin, les entités hors France ne sont pas couvertes pour les informations portant sur la formation, le handicap, l'index d'égalité femme-homme, les représentations du personnel et le taux d'emploi en zone rurale.

Pour les indicateurs environnementaux, les entités entrées ou sorties du périmètre en cours

d'exercice sont exclues, notamment Salaisons du Mâconnais en France et Saladexpress au Canada. De plus, faute de données sources fiables et suffisantes, la filiale Two beers aux Etats-Unis de la branche Boissons n'est pas intégrées pour tout le reporting, ainsi que la start-up Biorea pour toute autre information que l'énergie et la filiale sénégalaise de la branche Légumes et Fruits frais pour toute autre information que l'énergie et l'eau. Les fermes et sites de productions agricoles sont exclues du reporting. Sont aussi exclues les sociétés détenues en minoritaire sans pilotage opérationnel suffisant, notamment Sama en machinisme. Plus particulièrement, les filiales aux Etats-Unis ne sont pas comptées dans l'objectif d'économie d'énergie (gaz et électricité). Par ailleurs, les taux de conformité des effluents n'incluent pas un site laitier et un site légumier. Enfin, l'inventaire des coproduits, sous-produits et déchets au sein du Groupe, s'il progresse en exhaustivité d'une année sur l'autre, peut, à la marge, contenir des approximations et il manque des données d'une station de semences, de trois sites laitiers et d'une dizaine de sites légumiers. Dans la branche Agricole, les indicateurs déchets des 500 silos et magasins sont extrapolés à partir d'un échantillon représentatif composé de 10 % des sites concernés. Ces derniers ont été identifiés en fonction de leur taille, de manière à représenter les mêmes proportions de petits, moyens et grands sites. La part des déchets organiques recyclés ou valorisés exclut les déchets qui ne sont pas issus du process de fabrication (ex : bois) et comprend les volumes de matières utilisés en alimentation animale, filières spécialisées, déchets utilisés énergétiquement, et les boues épandues agronomiquement. De même, la part des coproduits et sous-produits valorisés ou recyclés intègre les déchets organiques environnementalement valorisés ou recyclés ainsi que les coproduits valorisés économiquement.

Au total, sauf cas particuliers précisés précédemment dans la note méthodologique ou au cas par cas dans la déclaration, le périmètre couvert par le reporting des données sociales est de près de 99 % des effectifs moyens du Groupe. Pour le volet environnemental, le taux

de couverture est de près de 99 % du chiffre d'affaires.

4 ORGANISATION DE LA COLLECTE, DU CONTRÔLE ET DE LA CONSOLIDATION DES INFORMATIONS

L'entité de base de la collecte d'information est la filiale pour les informations sociales, ou sociétales, et le site pour les informations environnementales et sécurité. Pour chacune de ces thématiques, des référents internes sont chargés de consolider au niveau de leur branche les informations des sites ou filiales qui la composent. Les informations ainsi consolidées sont transmises après contrôle et validation aux directions développement durable et ressources humaines d'Agrial. Celles-ci effectuent à leur tour un contrôle de cohérence et consolident les informations.

Les outils de collecte et traitement des informations utilisés sont différents d'une thématique à l'autre. Pour la collecte des informations sociétales, des enquêtes spécifiques sont adressées aux différents contributeurs et consolidées par les référents RSE avant d'être transmis à la direction du développement durable. Pour les indicateurs environnementaux et relatifs à la sécurité, un système de reporting RSE est principalement utilisé. Pour le volet social, la direction des ressources humaines utilise le logiciel de consolidation comptable et financière du Groupe. Enfin les indicateurs d'économies d'énergie, volumes d'aliments animaux sans OGM sans antibiotique et chiffres d'affaires de la gamme AL'terre native et des produits bio d'Agrial font l'objet de protocoles de reporting spécifiques.

5 PROTOCOLE

Les détails du périmètre et des modalités de cette organisation sont précisés dans un protocole rédigé par la direction du projet coopératif, de la RSE et de la communication d'Agrial et partagé avec les référents internes concernés. Il est aussi transmis à l'organisme de vérification externe, en complément de la déclaration elle-même. Les éléments clés

du protocole sont exposés dans la présente note méthodologique. Il est disponible sur demande écrite à l'attention de la direction du développement durable d'Agrial via l'adresse contact@agrial.com.

6 LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

L'organisation mise en place pour le suivi de la stratégie de développement durable d'Agrial présente certaines limites que la direction s'efforce de réduire, notamment :

- les difficultés de compréhension, de mise en œuvre et de suivi de certains indicateurs dans les sites nouvellement intégrés ou localisés hors de France.
- ces entités sont identifiées afin d'être accompagnées lors des exercices suivants.

La définition de certains indicateurs et objectifs communs est complexe pour des activités ou métiers variés et font l'objet de travaux d'amélioration réguliers avec les comités internes transversaux concernés afin de compléter la feuille de route de développement durable d'Agrial.

7 CONTRÔLE EXTERNE DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Agrial a fait vérifier la conformité de sa déclaration de performance extra-financière incluse dans son rapport intégré et la sincérité des informations qu'elle contient par le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, organisme tiers indépendant vérificateur qui intervient déjà en tant que commissaire aux comptes d'Agrial. Son rapport d'assurance et avis motivé sur la conformité et la sincérité des informations publiées dans la présente déclaration sont disponibles à la page suivante. Considérant le contexte règlementaire, le périmètre de la vérification inclut des données sociales, sociétales et environnementales. Le travail de vérification a porté sur la qualité des processus et la fiabilité des informations sélectionnées pour le calcul des indicateurs clés de performance.

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Rapport de l'un des commissaires, désigné organisme tiers indépendant,
sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société AGRIAL Société Coopérative Agricole (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le Cofrac (Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1060, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce.

CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être

lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande, au siège de la société.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient au conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des

indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A.225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 7 personnes et se sont déroulés entre novembre 2021 et février 2022 sur une durée totale

d'intervention de 8 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 18 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les Directions RSE et Ressources humaines.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.225 102 1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés

de performance afférents aux principaux risques ;

- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - **apprécier** le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - **corroborer** les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe. Pour certains risques, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante ; pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités¹;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance

et les autres résultats quantitatifs que nous avons considéré les plus importants présentés en annexe, nous avons mis en œuvre :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices², et couvrent entre 19 % et 22 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 23 février 2022

L'un des commissaires aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Olivier Destruel
Associé

Sylvain Lambert
Associé au sein du Département
Développement Durable

¹ Pour les informations environnementales : BU Guilloteau (France), Moyon (France), Jouy (France), Usine Florette GMS - Isle s/ Sorgue (France), BU Tallec (France), Créaline Lessay (France), Vou Agadir (Maroc), Vou Kenitra (Sénégal), Le Theil (France), Devon Tiverton (UK), Manzana (Etats-Unis).

Pour les informations sécurité : BU Guilloteau (France), Moyon (France), Jouy (France), Usine Florette GMS - Isle s/ Sorgue (France), BU Tallec (France), Créaline Lessay (France), Le Theil (France)

Pour les informations sociales : Agrial (France), Rottkäppchen (Allemagne), Kaserei Altenburger (Allemagne), HCI (France), Eurial International (France), Eurial Ingrédients Nutrition (France), Eurial Services (France), Eurial Management (France), Eurial Food Service (France), Eurial Logistique Ouest (France), Florette Ibérica Alimentaria (Espagne), Florette Agrícola (Espagne), Florette Ibérica (Espagne), Primco Horticola SL (Espagne), Cultivos Del Guadalcaçin (Espagne), CCM (Maroc), Maître Jacques (France).

² Se référer aux entités nommées ci-dessus.

Annexe : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs :

Ethique et corruption

- Taux de déploiement interne du Code de conduite

Pérennité des exploitations agricoles et renouvellement des générations

- Nombre de jeunes adhérents bénéficiaires du «Plan Jeunes Agriboost»
- Nombre d'élus formés

Santé et sécurité au travail

- Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt des salariés en CDI, CDD et des intérimaires en France et à l'international

Qualité de vie au travail des salariés et gestion des talents

- Part des effectifs moyens formés
- Part de la formation dans la masse salariale
- Nombre de jeunes salariés en alternance ou en apprentissage
- Nombre de contrats de VIE
- Part des effectifs inscrits France en situation de handicap
- Taux de croissance des effectifs en situation de handicap
- Index d'égalité femme-homme dans les filiales de plus de 50 salariés, part des filiales concernées dans les effectifs, et index moyen du Groupe Agrial

Droits de l'Homme au travail et dialogue social

- Part des effectifs hors intérimaires couverts par une instance de représentation du personnel en France dans les filiales dont l'effectif moyen est supérieur à 10

Proximité, vie coopérative et dynamisme des territoires

- Part des effectifs français qui travaillent dans des communes de moins de 10 000 habitants

Transition agroécologique, bien-être animal et biodiversité

- Volumes d'aliments pour bovins, caprins, équins sans OGM ou antibiotiques vendus
- Part des élevages laitiers adhérents engagés dans la Charte de Bonnes Pratiques d'Élevage (CBPE)
- Part des élevages caprins adhérents engagés dans la Charte de Bonnes Pratiques Soignon
- Part d'adhérents de l'organisation de producteurs Pommes engagés en Bio ou dans le

cahier des charges « Pomiculteurs engagés »

Préservation des ressources naturelles et lutte contre les pollutions

- Consommations d'énergie et Mix énergétique
- Consommations d'eau
- Volumes des eaux usées et répartition par type de traitement
- Taux de conformité DCO dans les eaux usées
- Taux de conformité DBO5 dans les eaux usées

Gestion des déchets et des emballages

- Déchets en tonnes et répartition par destination
- Taux d'emballages recyclables
- Taux de matières utilisées recyclées
- Taux de coproduits et sous-produits organiques issus des activités de la branche Boissons qui trouvent des débouchés valorisés
- Taux de déchets organiques recyclés ou valorisés d'ici 2035

Qualité sanitaire et traçabilité des produits

- Part des sites agroalimentaires dotés d'au moins une certification Qualité, Hygiène, Sécurité (QHS)

Naturalité et composition des produits

- Ventes de produits bio

Informations qualitatives (actions et résultats) sur les enjeux suivants :

- Gouvernance coopérative et modèle démocratique
- Ethique et lutte contre la corruption
- Pérennité des exploitations agricoles et renouvellement des générations
- Santé et sécurité au travail
- Qualité de vie au travail et gestion des talents
- Droits de l'Homme au travail et dialogue social
- Proximité, vie coopérative et dynamisme des territoires
- Changement climatique
- Transition agroécologique, bien-être animal et biodiversité
- Préservation des ressources et lutte contre les pollutions
- Gestion des déchets et emballages
- Qualité sanitaire et traçabilité des produits
- Naturalité et composition des produits
- Développement des filières agricoles
- Création de valeur
- Partage de la valeur



4, rue des Roquemonts – CS 35051
14050 Caen Cedex 4
Tél. : +33 (0)2 31 45 43 43
www.agrial.com

